

Ce document est extrait de la base de données textuelles Frantext réalisée par l'Institut National de la Langue Française (InaLF)

Mémoires [Document électronique]. T. 1. 1613-1648 / Cardinal de Retz ; éd. par A. Feillet

PARTIE 1

p79

Madame, quelque répugnance que je puisse avoir

p80

à vous donner l' histoire de ma vie, qui a été agitée de tant d' aventures différentes, néanmoins, comme vous me l' avez commandé, je vous obéis, même aux dépens de ma réputation. Le caprice de la fortune m' a fait honneur de beaucoup de fautes ; et je doute qu' il soit judicieux de lever le voile qui en cache une partie. Je vas cependant vous instruire nuement et sans détour des plus petites particularités, depuis le moment que j' ai commencé à connoître mon état ; et je ne vous celerai aucunes des démarches que j' ai faites en tous les temps de ma vie.

Je vous supplie très-humblement de ne pas être surprise de trouver si peu d' art et au contraire tant de désordre

p81

en toute ma narration, et de considérer que si, en récitant les diverses parties qui la composent, j' interromps quelquefois le fil de l' histoire, néanmoins je ne vous dirai rien qu' avec toute la sincérité que demande l' estime que je sens pour vous. Je mets mon nom à la tête de cet ouvrage, pour m' obliger davantage moi-même à ne diminuer et à ne

# **Livros Grátis**

<http://www.livrosgratis.com.br>

Milhares de livros grátis para download.

grossir en rien la vérité. La fausse gloire et la fausse modestie sont les deux écueils que la plupart de ceux qui ont écrit leur propre vie n'ont pu éviter. Le président De Thou l'a fait avec succès dans le dernier siècle, et dans l'antiquité César n'y a pas échoué. Vous me faites, sans doute, la justice d'être persuadée que je n'alléguerois pas ces grands noms sur un sujet qui me regarde, si la sincérité n'étoit une vertu dans laquelle il est permis et même commandé de s'égalier aux héros. Je sors d'une maison illustre en France et ancienne en Italie. Le jour de ma naissance, on prit un esturgeon

p82

monstrueux dans une petite rivière qui passe sur la terre de Montmirail, en Brie, où ma mère accoucha de moi. Comme je ne m'estime pas assez pour me croire un homme à augure, je ne rapporterois pas cette circonstance, si les libelles qui ont depuis été faits contre moi, et qui en ont parlé comme d'un prétendu

p85

présage de l'agitation dont ils ont voulu me faire l'auteur, ne me donnoient lieu de craindre qu'il n'y eût de l'affectation à l'omettre. Je communiquai à Attichi, frère de la Comtesse De Maure, et je le priai de se servir de moi la première fois qu'il tireroit l'épée. Il la tiroit souvent, et je n'attendis pas longtemps. Il me pria d'appeler pour lui Melbeville, enseigne-colonel des gardes, qui

p86

se servit de Bassompierre, celui qui est mort, avec beaucoup de réputation, major général de bataille dans l'armée de l'empire. Nous nous battîmes à l'épée et au pistolet, derrière les minimes du bois de Vincennes. Je blessai Bassompierre d'un coup d'épée dans la cuisse et d'un coup de pistolet dans le bras. Il ne laissa pas de me désarmer, parce qu'il passa sur moi et qu'il étoit plus âgé et plus fort. Nous allâmes séparer nos amis, qui étoient tous deux fort blessés.

Ce combat fit assez de bruit ; mais il ne produisit pas l' effet

p87

que j' attendois. Le procureur général commença des poursuites ; mais il les discontinua à la prière de nos proches ; et ainsi je demurai là avec ma soutane et un duel.

La mère s' en aperçut ; elle avertit mon père, et l' on me ramena à Paris assez brusquement. Il ne tint pas à moi de me consoler de son absence avec Mme Du Châtelet ; mais comme elle étoit engagée avec le Comte

p88

D' Harcourt, elle me traita d' écolier, et elle me joua même assez publiquement sous ce titre, en présence de M Le Comte D' Harcourt. Je m' en pris à lui ; je lui fis un appel à la comédie. Nous nous battîmes, le lendemain au matin, au delà du faubourg Saint-Marcel. Il passa sur moi, après m' avoir donné un coup d' épée qui ne faisoit qu' effleurer l' estomac ; il me porta par terre, et il eût eu infailliblement tout l' avantage, si son épée ne lui fût tombée de la main en nous colletant. Je voulus raccourcir la mienne pour lui en donner dans les reins ; mais comme il étoit beaucoup plus fort et plus

p89

âgé que moi, il me tenoit le bras si serré sous lui, que je ne pus exécuter mon dessein. Nous demeurions ainsi sans nous pouvoir faire du mal, quand il me dit : " levons-nous, il n' est pas honnête de se gourmer. Vous êtes un joli garçon ; je vous estime, et je ne fais aucune difficulté, dans l' état où nous sommes, de dire que je ne vous ai donné aucun sujet de me quereller. " nous convînmes de dire au Marquis De Boisy, qui étoit son neveu et mon ami, comment le combat s' étoit passé, mais de le tenir secret à l' égard du monde, à la considération de Mme Du Châtelet. Ce n' étoit pas mon compte ; mais quel moyen honnête de le refuser ? On ne parla que peu de cette affaire, et encore fut-ce par l' indiscretion de Noirmoutier, qui, l' ayant apprise du Marquis De Boisy, la mit un peu dans le monde ; mais enfin il n' y eut point de procédures, et

je demeurai encore là avec ma soutane et deux duels. Permettez-moi, je vous supplie, de faire un peu de réflexion sur la nature de l' esprit de l' homme. Je ne crois pas qu' il y eût au monde un meilleur coeur que celui de

p90

mon père, et je puis dire que sa trempe étoit celle de la vertu. Cependant et ces duels et ces galanteries ne l' empêchèrent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l' église l' âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l' univers : la prédilection pour son aîné et la vue de l' archevêché de Paris, qui étoit dans sa maison, produisirent

p91

cet effet. Il ne le crut pas, et ne le sentit pas lui-même ; je jurerois même qu' il eût lui-même juré, dans le plus intérieur de son coeur, qu' il n' avoit en cela d' autre mouvement que celui qui lui étoit inspiré par l' appréhension des périls auxquels la profession contraire exposerait mon âme : tant il est vrai qu' il n' y a rien qui soit si sujet à l' illusion que la piété. Toutes sortes d' erreurs se glissent et se cachent sous son voile ; elle consacre toutes sortes d' imaginations ; et la meilleure intention ne suffit pas pour y faire éviter les travers. Enfin, après tout ce que je viens de vous raconter, je demeurai homme d' église ; mais ce n' eût pas été assurément pour longtemps, sans un incident dont je vas vous rendre compte.

M Le Duc De Retz, aîné de notre maison, rompit, dans ce temps-là, par le commandement du roi, le traité

p92

de mariage qui avoit été accordé, quelques années auparavant, entre M Le Duc De Mercoeur et sa fille. Il vint trouver mon père, dès le lendemain, et le surprit très-agréablement en lui disant qu' il étoit résolu de la donner à son cousin, pour réunir la maison. Comme je savois qu' elle avoit une soeur, qui possédoit plus de quatre-vingt mille livres de rente, je songeai au même moment à la double alliance. Je n' espérais pas que l' on y pensât pour moi, connoissant le terrain comme je le connoissois, et je pris le

parti de me pourvoir de moi-même. Comme j' eus quelque lumière que mon père n' étoit pas dans le dessein de me mener aux noces, peut-être en vue de ce qui en arriva, je fis semblant de me radoucir à l' égard de ma profession. Je feignis d' être touché de ce que

p93

l' on m' avoit représenté tant de fois sur ce sujet, et je jouai si bien mon personnage, que l' on crut que j' étois absolument changé. Mon père se résolut de me mener en Bretagne, d' autant plus facilement que je n' en avois témoigné aucun desir. Nous trouvâmes Mlle De Retz à Beaupréau en Anjou. Je ne regardai l' aînée que comme ma soeur ; je considérai d' abord Mlle De Scepeaux (c' est ainsi qu' on appelloit la cadette) comme ma maîtresse. Je la trouvai très-belle, le teint du plus grand éclat du monde, des lis et des roses en abondance, les yeux admirables, la bouche très-belle, du défaut à la taille, mais peu remarquable et qui étoit beaucoup couvert par la vue de quatre-vingt mille livres de rente, par l' espérance du duché de Beaupréau, et par mille chimères que je formois sur ces fondements, qui étoient réels.

Je couvris très-bien mon jeu dans le commencement : j' avois fait l' ecclésiastique et le dévot dans tout le voyage ; je continuai dans le séjour. Je soupirois toutefois devant la belle ; elle s' en aperçut : je parlai ensuite, elle m' écouta, mais d' un air un peu sévère.

p94

Comme j' avois observé qu' elle aimoit extrêmement une vieille fille de chambre, qui étoit soeur d' un de mes moines de Buzay, je n' oubliai rien pour la gagner, et j' y

p95

réussis par le moyen de cent pistoles et par des promesses immenses que je lui fis. Elle mit dans l' esprit de sa maîtresse que l' on ne songeoit qu' à la faire religieuse, et je lui disois, de mon côté, que l' on ne pensoit qu' à me faire moine. Elle haïssoit cruellement sa soeur, parce qu' elle étoit beaucoup plus aimée de son père, et je n' aimois pas trop mon

frère pour la même raison. Cette conformité dans nos fortunes contribua beaucoup à notre liaison. Je me persuadai qu' elle étoit réciproque, et je me résolus de la mener en Hollande. Dans la vérité, il n' y avoit rien de si facile, Machecoul, où nous étions venus de Beaupréau, n' étant qu' à une demi-lieue de la mer ; mais il falloit de l' argent pour cette expédition ; et mon trésor étant épuisé par le don des cent pistoles, je ne me trouvois pas un sol. J' en trouvai

p96

suffisamment en témoignant à mon père que l' économat de mes abbayes étant censé tenu de la plus grande rigueur des lois, je croyois être obligé, en conscience, d' en prendre l' administration. La proposition ne plut pas ; mais on ne put la refuser, et parce qu' elle étoit dans l' ordre, et parce qu' elle faisoit, en quelque façon, juger que je voulois au moins retenir mes bénéfices, puisque j' en voulois prendre soin.

Je partis dès le lendemain, pour aller affermer Buzay, qui n' est qu' à cinq lieues de Machecoul. Je traitai avec un marchand de Nantes, appelé Jucatières, qui prit avantage de ma précipitation, et qui, moyennant quatre mille écus comptants qu' il me donna, conclut un marché qui a fait sa fortune. Je crus avoir quatre millions. J' étois sur le point de m' assurer d' une de ces flûtes hollandoises qui sont toujours à la rade de Retz, lorsqu' il arriva un accident qui rompit toutes mes mesures.

Mlle De Retz (car elle avoit pris ce nom depuis le mariage de sa soeur) avoit les plus beaux yeux du monde ; mais ils n' étoient jamais si beaux que quand ils mouroient, et je n' en ai jamais vu à qui la langueur donnât tant de grâces. Un jour que nous dînions chez une dame du pays, à une lieue de Machecoul, en se regardant dans un miroir qui étoit dans la ruelle, elle

p97

montra tout ce que la *morbidezza* des italiens a de plus tendre, de plus animé et de plus touchant. Mais par malheur elle ne prit pas garde que Palluau, qui a depuis été le maréchal De Clérembault, étoit au point de vue du miroir. Il le remarqua, et comme il étoit fort attaché à Mme De Retz, avec laquelle, étant fille, il avoit eu beaucoup de

commerce, il ne manqua pas de lui en rendre un compte fidèle, et il m' assura même, à ce qu' il m' a dit lui-même depuis, que ce qu' il avoit vu ne pouvoit pas être un original.

Mme De Retz, qui haïssoit mortellement sa soeur, en avertit, dès le soir même, monsieur son père, qui ne manqua pas d' en donner part au mien. Le lendemain, l' ordinaire de Paris arriva ; l' on feignit d' avoir reçu des lettres bien pressantes ; l' on dit un adieu aux dames fort léger et fort public. Mon père me mena coucher à Nantes. Je fus, comme vous le pouvez juger, et fort surpris et fort touché. Je ne savois pas à quoi attribuer la promptitude de ce départ ; je ne pouvois me reprocher

p98

aucune imprudence ; je n' avois pas le moindre doute que Palluau eût pu avoir rien vu. Je fus un peu éclairci à Orléans, où mon père, appréhendant que je ne m' échappasse, ce que j' avois vainement tenté plusieurs fois dès Tours, se saisit de ma cassette, où étoit mon argent. Je connus, par ce procédé, que j' avois été pénétré, et j' arrivai à Paris avec la douleur que vous pouvez vous imaginer.

Je trouvai Equilli, oncle de Vassé et mon cousin germain, que j' ose assurer avoir été le plus honnête homme de son siècle. Il avoit vingt ans plus que moi, mais il ne laissoit pas de m' aimer chèrement. Je lui avois communiqué, avant mon départ, la pensée que j' avois d' enlever Mlle De Retz, et il l' avoit fort approuvée,

p99

non-seulement parce qu' il la trouvoit fort avantageuse pour moi, mais encore parce qu' il étoit persuadé que la double alliance étoit nécessaire pour assurer l' établissement de la maison. L' événement qui porte aujourd' hui notre nom dans une famille étrangère marque qu' il étoit assez bien fondé. Il me promit de nouveau de me servir de toute chose en cette occasion. Il me prêta douze cents écus, qui étoit tout ce qu' il avoit d' argent comptant. J' en pris trois mille du président Barillon. Equilli manda de Provence le pilote

p100



de sa galère, qui étoit homme de main et de sens. Je m'ouvris de mon dessein à Mme La Comtesse De Sault, qui a été depuis Mme De Lesdiguières. Ce nom m'oblige à interrompre le fil de mon discours, et vous en verrez les raisons dans la suite. Je querellai Praslin à propos de rien : nous nous

p101

battîmes dans le bois de Boulogne, après avoir eu des peines incroyables à nous échapper de ceux qui nous vouloient arrêter. Il me donna un fort grand coup d'épée dans la gorge : je lui en donnai un, qui n'étoit pas moindre, dans le bras. Meillaincour, écuyer de mon frère, qui me servoit de second, et qui avoit été blessé dans le petit ventre et désarmé, et le chevalier Du Plessis, second de Praslin, nous vinrent séparer. Je n'oubliai rien pour faire éclater ce combat, jusqu'au

p102

point d'avoir aposté des témoins ; mais l'on ne peut forcer le destin, et l'on ne songea pas seulement à en informer. En ce cas-là, croyez-vous, me dit-il, qu'un attachement à une fille de cette sorte puisse vous empêcher de tomber dans un inconvénient où Monsieur De Paris, votre oncle, est tombé, beaucoup plus par la bassesse de ses inclinations que par le dérèglement de ses moeurs ? Il en est des ecclésiastiques comme des femmes, qui ne peuvent jamais conserver de dignité dans la galanterie que par le mérite de leurs amants. Où est celui de

p103

Mlle De Roche, hors sa beauté ? Est-ce une excuse suffisante pour un abbé dont la première prétention est l'archevêché de Paris ? Si vous prenez l'épée, comme je

p104

le crois, à quoi vous exposez-vous ? Pouvez-vous répondre de vous-même à l'égard d'une fille aussi brillante et aussi belle qu'elle est ? Dans six semaines elle ne sera plus enfant ; elle sera sifflée par épineville, qui est un vieux renard, et par sa mère, qui paroît avoir de l'entendement. Que savez-vous ce qu'une beauté comme celle-là, qui sera bien instruite, vous pourra mettre dans l'esprit ? M Le Cardinal De Richelieu haïssoit au dernier point Mme La Princesse De Guémené, parce qu'il étoit persuadé qu'elle avoit traversé l'inclination qu'il avoit pour la reine, et qu'elle avoit même été de part à la pièce

p105

que Mme Du Fargis, dame d'atour, lui fit quand elle porta à la reine mère, Marie De Médicis, une lettre d'amour qu'il avoit écrite à la reine sa belle-fille. Cette haine de M Le Cardinal De Richelieu avoit passé jusqu'au point d'avoir voulu obliger pour se venger M Le Maréchal De Brézé, son beau-frère et capitaine des gardes du corps, à rendre publiques les lettres de Mme De Guémené, qui avoient été trouvées dans la cassette de M De Montmorency, lorsqu'il fut pris à Castelnaudari ;

p106

mais le Maréchal De Brézé eut ou l'honnêteté ou la franchise de les rendre à Mme De Guémené. Il étoit pourtant fort extravagant ; mais comme M Le Cardinal De Richelieu s'étoit trouvé autrefois honoré, en quelque façon, de son alliance, et qu'il craignoit même ses emportements et ses prôneries auprès du roi, qui avoit quelque sorte d'inclination pour lui, il le souffroit dans la vue de se donner à lui-même quelque repos dans sa famille, qu'il souhaitoit avec passion d'établir et d'unir. Il pouvoit tout en France, à la réserve de ce dernier point ; car M Le Maréchal De Brézé avoit pris une si forte aversion pour M De La Meilleraye, qui étoit grand maître

p107

de l'artillerie en ce temps-là, et qui a été depuis le Maréchal De La Meilleraye, qu'il ne le pouvoit

souffrir. Il ne pouvoit se mettre dans l' esprit que M Le Cardinal De Richelieu dût seulement songer à un homme qui étoit vraiment son cousin germain, mais qui n' avoit apporté dans son alliance qu' une roture fort connue, la plus petite mine du monde, et un mérite, à ce qu' il publioit, fort commun.

M Le Cardinal De Richelieu n' étoit pas de ce sentiment. Il croyoit, et avec raison, beaucoup de coeur à M De La Meilleraye ; il estimoit même sa capacité dans la guerre infiniment au-dessus de ce qu' elle méritoit, quoique en effet elle ne fût pas méprisable. Enfin il le destinoit à la place que nous avons vu avoir été tenue depuis si glorieusement par M De Turenne.

p108

Vous jugez assez, par ce que je viens de vous dire, de la brouillerie du dedans de la maison de M Le Cardinal De Richelieu, et de l' intérêt qu' il avoit à la démêler. Il y travailla avec application, et il ne crut pas y pouvoir mieux réussir qu' en réunissant ces deux chefs de cabale dans une confiance qu' il n' eut pour personne et qu' il eut uniquement pour eux deux. Il les mit, pour cet effet, en commun et par indivis, dans la confiance de ses galanteries, qui en vérité ne répondoient en rien à la grandeur de ses actions, ni à l' éclat de sa vie ; car Marion De L' Orme, qui étoit un peu moins qu' une prostituée, fut un des objets de son amour, et elle le sacrifia à Des Barreaux. Mme De Fruges, que vous voyez traînante

p109

dans les cabinets, sous le nom de vieille femme, en fut un autre. La première venoit chez lui la nuit ; il alloit aussi la nuit chez la seconde, qui étoit déjà un reste de Buckingham et de L' Epienne ? Ces deux confidants, qui avoient fait entre eux une paix fourrée, l' y menoient en habit de couleur ; Mme De Guémené faillit d' être la victime de cette paix fourrée.

M De La Meilleraye, que l' on appeloit le grand maître, étoit devenu amoureux d' elle ; mais elle ne l' étoit nullement de lui. Comme il étoit, et par son naturel et par sa faveur, l' homme du monde le plus impérieux, il

p110

trouva fort mauvais que l' on ne l' aimât pas. Il s' en plaignit, l' on n' en fut point touchée ; il menaça, l' on s' en moqua. Il crut le pouvoir, parce que monsieur le cardinal, auquel il avoit dit rage contre Mme De Guémené, avoit enfin obligé M De Brézé à lui mettre entre les mains les lettres écrites à M De Montmorency, desquelles je vous ai tantôt parlé, et il les avoit données au grand maître, qui, dans les secondes menaces, en laissa échapper quelque chose à Mme De Guémené. Elle ne s' en moqua plus, mais elle faillit à en enrager. Elle tomba dans une mélancolie qui n' est pas imaginable, tellement que l' on ne la reconnoissoit point. Elle s' en alla à Couperai, où elle ne voulut voir personne. Dès que j' eus pris la résolution de me mettre à l' étude,

p111

j' y pris aussi celle de reprendre les errements de M Le Cardinal De Richelieu ; et quoique mes proches mêmes s' y opposassent, dans l' opinion que cette matière n' étoit bonne que pour des pédants, je suivis mon dessein : j' entrepris la carrière, et je l' ouvris avec succès. Elle a été remplie depuis par toutes les personnes de qualité de la même profession. Mais comme je fus le premier depuis M Le Cardinal De Richelieu, ma pensée lui plut ; et cela, joint aux bons offices que monsieur le grand maître me rendoit tous les jours auprès de lui, fit qu' il parla avantageusement de moi en deux ou trois occasions, qu' il témoigna un étonnement obligeant de

p112

ce que je ne lui avois jamais fait la cour, et qu' il ordonna même à M De Lingendes, qui a été depuis évêque de Mâcon, de me mener chez lui. Voilà la source de ma première disgrâce ; car au lieu de répondre à ses avances et aux instances que monsieur le grand maître me fit pour m' obliger à lui aller faire ma cour, je ne les payai toutes que de très-méchantes excuses. Je fis le malade, j' allai à la campagne ; enfin j' en fis assez pour laisser voir que je ne voulois point m' attacher à M Le Cardinal De Richelieu, qui étoit un très-grand homme, mais qui avoit au souverain degré le foible de ne point

mépriser les petites choses. Il le témoigna en ma personne ; car l' histoire de *la conjuration de Jean-Louis De Fiesque* , que j' avois

p113

faite à dix-huit ans, ayant échappé, en ce temps-là, des mains de Lozières, à qui je l' avois confiée seulement

p114

pour la lire, et ayant été portée à M Le Cardinal De Richelieu par Boisrobert, il dit tout haut, en présence du Maréchal D' Estrées et de Senneterre : " voilà un dangereux esprit. " le second le dit, dès le soir même, à mon père, et je me le tins comme dit à moi-même. Je continuai cependant, par ma propre considération, la conduite que je n' avois prise jusque-là que par celle de la haine personnelle que Mme De Guémené avoit contre monsieur le cardinal. Le succès que j' eus dans les actes de Sorbonne me donna du goût pour ce genre de réputation. Je la voulus pousser plus loin, et je m' imaginai que je pourrois réussir dans les sermons. On me conseilloit de commencer

p115

par de petits couvents, où je m' accoutumerois peu à peu. Je fis tout le contraire. Je prêchai l' ascension, la pentecôte, la fête-dieu dans les petites carmélites, en présence de la reine et de toute la cour ; et cette audace m' attira un second éloge de la part de M Le Cardinal De Richelieu ; car, comme on lui eut dit que j' avois bien fait, il répondit : " il ne faut pas juger des choses par l' événement ; c' est un téméraire. " j' étois, comme vous voyez, assez occupé pour un homme de vingt-deux ans. Monsieur le comte, qui avoit pris une très-grande amitié pour moi, et pour le service et la personne duquel j' avois pris un très-grand attachement, partit de Paris, la nuit, pour s' aller jeter dans Sedan, dans la

p116

crainte qu' il eut d' être arrêté. Il m' envoya querir sur les dix heures du soir. Il me dit son dessein. Je le suppliai avec instance qu' il me permît d' avoir l' honneur de l' accompagner. Il me le défendit expressément ; mais il me confia Vanbroc, un joueur de luth flamand, et qui étoit l' homme du monde à qui il se confioit le plus. Il me dit qu' il me le donnoit en garde, que je le cachasse chez moi, et que je ne le laissasse sortir que la nuit. J' exécutai fort bien de ma part tout ce qui m' avoit été ordonné ; car je mis Vanbroc dans une soupente, où il eût fallu être chat ou diable pour le trouver. Il ne fit pas si bien de son côté ; car il fut découvert par le concierge de l' hôtel de Soissons, au moins à ce que j' ai toujours soupçonné ; et je fus bien étonné qu' un matin, à six heures, je vis toute ma chambre pleine de gens armés, qui m' éveillèrent en jetant la porte en dedans. Le prévôt de l' Ile s' avança, et il me dit en jurant : " où est Vanbroc ? -à Sedan, je crois, " lui répondis-je. Il redoubla ses jurements et il chercha dans la paillasse de tous les lits. Il menaça tous mes gens de la question : aucun d' eux, à la réserve d' un seul, ne lui en

p117

put dire de nouvelles. Ils ne s' avisèrent pas de la soupente, qui dans la vérité n' étoit pas reconnoissable, et ils sortirent très-peu satisfaits. Vous pouvez croire qu' une note de cette nature se pouvoit appeler pour moi, à l' égard de la cour, une nouvelle contusion. En voici une autre. La licence de Sorbonne expira ; il fut question de

p118

donner les lieux, c' est-à-dire déclarer publiquement, au nom de tout le corps, lesquels ont le mieux fait dans leurs actes ; et cette déclaration se fait avec de grandes cérémonies. J' eus la vanité de prétendre le premier lieu, et je ne crus pas le devoir céder à l' Abbé De La Mothe-Houdancourt, qui est présentement l' archevêque d' Auch,

p119

et sur lequel il est vrai que j' avois eu quelques avantages dans les disputes.

M Le Cardinal De Richelieu, qui faisoit l' honneur à cet abbé de le reconnoître pour son parent, envoya en Sorbonne le grand prieur De La Porte, son oncle, pour le recommander. Je me conduisis, dans cette occasion, mieux qu' il n' appartenoit à mon âge ; car aussitôt que je le sus, j' allai trouver M De Raconis, évêque de Lavour, pour le prier de dire à monsieur le cardinal que, comme je savois le respect que je lui devois, je m' étois

p120

désisté de ma prétention aussitôt que j' avois appris qu' il y prenoit part. Monsieur De Lavour me vint retrouver, dès le lendemain matin, pour me dire que monsieur le cardinal ne prétendoit point que M L' Abbé De La Mothe eût l' obligation du lieu à ma cession, mais à son mérite, auquel on ne pouvoit le refuser. La réponse m' outra ; je ne répondis que par un souris et par une profonde révérence. Je suivis ma pointe, et j' emportai le premier lieu de quatre-vingt-quatre voix. M Le Cardinal De Richelieu, qui vouloit être maître partout et en toutes choses, s' emporta jusqu' à la puérilité ; il menaça les députés de la Sorbonne de raser ce qu' il avoit commencé d' y bâtir, et il fit mon éloge, tout de nouveau, avec une aigreur incroyable.

p121

Toute ma famille s' épouvanta. Mon père et ma tante De Maignelais, qui se joignoient ensemble, la Sorbonne, Remebroc, monsieur le comte, mon frère, qui étoit parti la même nuit, Mme De Guémené, à laquelle ils voyoient bien que j' étois fort attaché, souhaitoient avec passion de m' éloigner et de m' envoyer en Italie.

p123

J' y allai, et je demeurai à Venise jusqu' à la mi-août, et il ne tint pas à moi de m' y faire assassiner. Je m' amusai à vouloir faire galanterie à la Signora Vendranina, noble vénitienne, et qui étoit une des personnes du monde les plus jolies. Le président De Maillé, ambassadeur pour le roi, qui savoit le péril

qu' il y a, en ce pays-là, pour ces sortes d' aventures, me commanda d' en sortir. Je fis le tour de la Lombardie, et je me rendis à Rome sur la fin de septembre. M Le Maréchal D' Estrées y étoit ambassadeur. Il me fit des leçons sur la manière dont je devois vivre, qui me persuadèrent ; et quoique je n' eusse aucun dessein d' être d' église, je me résolus, à tout hasard, d' acquérir

p124

de la réputation dans une cour ecclésiastique où l' on me verroit avec la soutane.

J' exécutai fort bien ma résolution. Je ne laissai pas la moindre ombre de débauche ou de galanterie : je fus modeste au dernier point dans mes habits ; et cette modestie, qui paroissoit dans ma personne, étoit relevée par une très-grande dépense, par de belles livrées, par un équipage fort leste, et par une suite de sept ou huit gentilshommes, dont il y en avoit quatre chevaliers De Malte. Je disputai dans les écoles de sapience, qui ne

p125

sont pas à beaucoup près si savantes que celles de Sorbonne ; et la fortune contribua encore à me relever. Le Prince De Schemberg, ambassadeur d' obédience de l' empire, m' envoya dire, un jour que je jouois au

p126

ballon dans les thermes de l' empereur Antonin, de lui quitter la place. Je lui fis répondre qu' il n' y avoit rien que je n' eusse rendu à son excellence, si elle me l' eût demandé par civilité ; mais puisque c' étoit un ordre, j' étois obligé de lui dire que je n' en pouvois recevoir d' aucun ambassadeur que de celui du roi mon maître. Comme il insista et qu' il m' eut fait dire, pour la seconde fois, par un de ses estafiers, de sortir du jeu, je me mis sur la défensive ; et les allemands, plus par mépris, à mon sens, du peu de gens que j' avois avec moi, que par autre considération, ne poussèrent pas l' affaire. Ce coup, porté par un abbé tout modeste à un ambassadeur qui marchoit toujours avec cent mousquetaires à cheval, fit un très-grand éclat à Rome, et si grand que Roze, que vous voyez



secrétaire du cabinet, et qui étoit ce jour-là dans le jeu du ballon, dit que feu M Le Cardinal Mazarin en eut, dès ce jour, l' imagination saisie, et qu' il lui en a parlé depuis plusieurs fois.

p127

La santé de M Le Cardinal De Richelieu commençoit à s' affoiblir et à laisser, par conséquent, quelques vues de possibilité à prétendre à l' archevêché de Paris. Monsieur

p128

le comte, qui avoit pris quelque teinture de dévotion dans la retraite de Sedan, et qui sentoit du scrupule de posséder, sous le nom de *custodi nos*, plus de cent mille livres de rente en bénéfices, avoit écrit à mon père qu' aussitôt qu' il seroit en état d' en faire agréer à la cour sa démission en ma faveur, il me les remettroit entre les mains. Toutes ces considérations jointes ensemble ne me firent pas tout à fait perdre la résolution de quitter la soutane ; mais elles la suspendirent. Elles firent plus : elles me firent prendre celle de ne la quitter qu' à bonnes enseignes et par quelques grandes actions ; et comme je ne les voyois ni proches, ni certaines, je résolus de me signaler dans ma profession et de toutes les manières. Je commençai par une très-grande retraite, j' étudiois presque tout le jour, je ne voyois que fort peu de monde, je n' avois presque plus d' habitudes avec toutes les femmes, hors Mme De Guémené.

p129

... étoit à la ruelle du lit ; mais ce qui y fut le plus merveilleux, est que l' on le plaignit dans le plus tendre du raccommodement. Il faudroit un volume pour déduire toutes les façons dont cette histoire fut ornée. Une des plus simples fut qu' il fallut s' obliger, par serment, de laisser à la belle un mouchoir sur les yeux quand la chambre seroit trop éclairée. Comme il ne pouvoit couvrir que le visage, il n' empêcha pas de juger des autres beautés, qui, sans aucune exagération, passoient celles de la Vénus de Médicis, que je venois de voir tout fraîchement à Rome. J' en avois apporté la stampe, et cette merveille du siècle

d' Alexandre cédoit à la vivante.  
Le diable avoit apparu justement quinze jours devant

p131

cette aventure, à Mme La Princesse De Guémené, et il lui apparoissoit souvent, évoqué par les conjurations de M D' Andilli, qui le forçoit, je crois, de faire peur à sa dévote, de laquelle il étoit encore plus amoureux que moi, mais en Dieu et purement spirituellement.

J' évoquai, de mon côté, un démon, qui lui parut sous une forme plus bénigne et plus agréable ; il la retira au bout de six semaines du Port-Royal, où elle faisoit

p133

de temps en temps des escapades plutôt que des retraites.

Je conduisis ainsi l' Arsenal et la Place Royale, et je charmois, par ce doux accord, le chagrin que ma profession ne laissoit pas de nourrir toujours dans le fond de mon âme. Il s' en fallut bien peu qu' il ne sortît de cet enchantement une tempête qui eût fait changer de face à l' Europe, pour peu qu' il eût plu à la destinée d' être de mon avis. M Le Cardinal De Richelieu aimoit la raillerie, mais il ne la pouvoit souffrir ; et toutes les personnes de cette humeur ne l' ont jamais que fort aigre. Il en fit une de cette nature, en plein cercle, à Mme De Guémené ; et tout le monde remarqua qu' il vouloit me désigner. Elle en fut outrée, et moi plus qu' elle ; car enfin il s' étoit contracté une certaine espèce de ménage entre elle et moi, qui avoit souvent du mauvais ménage, mais dont toutefois les intérêts n' étoient pas séparés.

Au même temps, Mme De La Meilleraye plut à

p134

monsieur le cardinal, et au point que le maréchal s' en étoit aperçu devant même qu' il partît pour l' armée. Il en avoit fait la guerre à sa femme, et d' un air qui lui fit

p135

croire d'abord qu'il étoit encore plus jaloux qu'ambitieux. Elle le craignoit terriblement ; elle n'aimoit point monsieur le cardinal, qui, en la mariant avec son cousin, avoit, à la vérité, dépouillé sa maison, de laquelle elle étoit idolâtre. Il étoit d'ailleurs encore plus vieux par ses incommodités que par son âge ; et il est vrai de plus que, n'étant pédant en rien, il l'étoit tout à fait en galanterie. Elle m'avoit dit le détail des avances qu'il lui avoit faites, qui étoient effectivement ridicules ; mais comme il les continua jusques au point de lui faire faire des séjours, de temps même considérable, à Ruel, où il faisoit le sien ordinaire, je m'aperçus que la petite cervelle de la demoiselle ne résisteroit pas longtemps au brillant de la faveur, et que la jalousie du maréchal céderoit bientôt un peu à son intérêt, qui ne

p136

lui étoit pas indifférent, et pleinement à sa foiblesse pour la cour, qui n'a jamais eu d'égale. J'étois dans les premiers feux du plaisir, qui, dans la jeunesse, se prennent aisément pour les premiers feux de l'amour, et j'avois trouvé tant de satisfaction à triompher du Cardinal De Richelieu, dans un champ de bataille aussi beau que celui de l'Arsenal, que je me sentis de la rage dans le plus intérieur de mon âme, aussitôt que je reconnus qu'il y avoit du changement dans toute la famille. Le mari consentoit et desiroit que l'on allât très-souvent à Ruel ; la femme ne me faisoit plus que des confidences qui me paroissoient assez souvent fausses ; enfin la colère de Mme De Guémené, dont je vous ai dit le sujet ci-dessus, la jalousie que j'eus pour Mme De La Meilleraye, mon aversion pour ma profession, s'unirent ensemble dans un moment fatal, et faillirent à produire un des plus grands et des plus fameux événements de notre siècle. La Rochepot, mon cousin germain et mon ami intime,

p137

étoit domestique de feu M Le Duc D'Orléans, et extrêmement dans sa confiance. Il haïssoit cordialement M Le Cardinal De Richelieu, et

parce qu' il étoit fils de Mme Du Fargis, persécutée et mise en effigie par ce ministre, et parce que, tout de nouveau, monsieur le cardinal, qui tenoit son père encore prisonnier à la Bastille, avoit refusé l' agrément du régiment de Champagne pour lui à M Le Maréchal De La Meilleraye, qui avoit une estime particulière pour sa valeur. Vous pouvez croire que nous faisons souvent ensemble le panégyrique du cardinal, et des invectives contre la foiblesse de monsieur, qui, après avoir engagé monsieur le comte à sortir du royaume et à se retirer à Sedan, sous la parole qu' il lui donna de l' y venir joindre, étoit revenu de Blois honteusement à la cour. Comme j' étois aussi plein des sentiments que je vous viens de marquer, que La Rochepot l' étoit de ceux

p138

que l' état de sa maison et de sa personne lui devoit donner, nous entrâmes aisément dans les mêmes pensées, qui furent de nous servir de la foiblesse de monsieur pour exécuter ce que la hardiesse de ses domestiques fut sur le point de lui faire faire à Corbie, dont il faut, pour plus d' éclaircissement, vous entretenir un moment.

Les ennemis étant entrés en Picardie, sous le commandement de M Le Prince Thomas De Savoie et de Piccolomini, le roi y alla en personne, et il y mena monsieur son frère pour général de son armée et monsieur le comte pour lieutenant général. Ils étoient l' un

p139

et l' autre très-mal avec M Le Cardinal De Richelieu, qui ne leur donna cet emploi que par la pure nécessité des affaires, et parce que les espagnols, qui menaçoient le coeur du royaume, avoient déjà pris Corbie, La Capelle et Le Catelet. Aussitôt qu' ils furent retirés dans les Pays-Bas et que le roi eut repris Corbie, l' on ne douta point que l' on ne cherchât les moyens de perdre monsieur le comte, qui avoit donné beaucoup de jalousie au ministre par son courage, par sa civilité, par sa dépense ; qui étoit intimement bien avec monsieur, et

p141

qui avoit surtout commis le crime capital de refuser le mariage de Mme D' Aiguillon. L' Espinai, Montrésor, La Rochepot n' oublièrent rien pour donner à monsieur, par l' appréhension, le courage de se défaire du cardinal ; Saint-Ibar, Varicarville, Bardouville et Beauregard, père de celui qui est à moi, le persuadèrent à monsieur le comte. La chose fut résolue, mais elle ne fut pas exécutée. Ils eurent le cardinal dans leurs mains à Amiens, et ils

p142

ne lui firent rien. Je n' ai jamais pu savoir pourquoi : je leur en ai ouï parler à tous, et chacun rejetoit la faute sur son compagnon. Je ne sais, dans la vérité, ce qui en est. Ce qui est vrai est qu' aussitôt qu' ils furent à Paris, la frayeur les saisit. Monsieur le comte, que tout le monde convint avoir été le plus ferme de tous les conjurés d' Amiens, se retira à Sedan, qui étoit, en ce temps-là, en souveraineté à M De Bouillon. Monsieur

p143

alla à Blois ; et M De Retz, qui n' étoit pas de l' entreprise d' Amiens, mais qui étoit fort attaché à monsieur le comte, partit la nuit en poste de Paris, et il se jeta dans Belle-Isle. Le roi envoya à Blois M Le Comte De Guiche, qui est présentement M Le Maréchal De Gramont, et M De Chavigny, secrétaire d' état et confidentissime

p144

du cardinal. Ils firent peur à monsieur, et ils le ramenèrent à Paris, où il avoit encore plus de peur ; car ceux qui étoient à lui dans sa maison, c' est-à-dire ceux de ses domestiques qui n' étoient pas gagnés par la cour, ne manquoient pas de le prendre par cet endroit, qui étoit son foible, pour l' obliger de penser à sa sûreté ou plutôt à la leur. Ce fut de ce penchant où nous crûmes, La Rochepot et moi, que nous le pourrions précipiter dans nos pensées. L' expression est bien irrégulière, mais je n' en trouve

point qui marque plus naturellement le caractère d' un esprit comme le sien. Il pensoit tout et il ne vouloit rien ; et quand par hasard il vouloit quelque chose, il falloit le pousser en même temps, ou plutôt le jeter, pour le lui faire exécuter.

La Rochepot fit tous les efforts possibles, et comme il vit que l' on ne répondoit que par des remises, et par des impossibilités que l' on trouvoit à tous les expédients qu' il proposoit, il s' avisa d' un moyen qui étoit assurément hasardeux, mais qui, par un sort assez commun

p145

aux actions extraordinaires, l' étoit beaucoup moins qu' il ne le paroissoit.

M Le Cardinal De Richelieu devoit tenir sur les fonts mademoiselle, qui, comme vous pouvez juger, étoit baptisée il y avoit longtemps ; mais les cérémonies du baptême n' avoient pas été faites. Il devoit venir, pour cet effet, au dôme, où mademoiselle logeoit, et le baptême se devoit faire dans sa chapelle. La proposition de La Rochepot fut de continuer de faire voir à monsieur, à tous les moments du jour, la nécessité de se défaire du cardinal ; de lui parler moins qu' à l' ordinaire du détail de l' action, afin d' en moins hasarder le secret ; de se contenter de l' en entretenir en général, et pour l' y accoutumer et pour lui pouvoir dire en temps et lieu que l' on ne la lui avoit pas celée ; que l' on avoit plusieurs expériences qu' il ne pouvoit lui-même être servi qu' en cette manière ; qu' il l' avoit lui-même avoué mainte fois à lui La Rochepot ; qu' il n' y avoit donc qu' à s' associer de braves gens qui fussent capables d' une action déterminée ;

p146

qu' à poster des relais, sous le prétexte d' un enlèvement, sur le chemin de Sedan ; qu' à exécuter la chose au nom de monsieur et en sa présence, dans la chapelle, le jour de la cérémonie ; que monsieur l' avoueroit de tout son coeur dès qu' elle seroit exécutée, et que nous le mènerions de ce pas sur nos relais à Sedan, dans un intervalle où l' abatement des sous-ministres, joint à la joie que le roi auroit d' être délivré de son tyran, auroit laissé la cour en état de songer plutôt à le rechercher qu' à le poursuivre. Voilà la vue de La Rochepot, qui n' étoit nullement impraticable, et je le sentis par l' effet que la possibilité prochaine fit dans mon esprit, tout différent de celui que la simple spéculation y avoit produit.

J' avois blâmé, peut-être cent fois, avec La Rochepot, l' inaction de monsieur et celle de monsieur le comte à Amiens. Aussitôt que je me vis sur le point de la pratique, c' est-à-dire sur le point de l' exécution de la même action dont j' avois réveillé moi-même l' idée dans l' esprit de La Rochepot, je sentis je ne sais quoi qui pouvoit être une peur. Je le pris pour un scrupule. Je ne sais si je me trompai ; mais enfin l' imagination d' un assassinat d' un prêtre, d' un cardinal me vint à l' esprit. La Rochepot se moqua de moi, et il me dit ces propres paroles : " quand vous

serez à la guerre, vous n' enlèverez point de quartier, de peur d' y assassiner des gens endormis. " j' eus honte de ma réflexion ; j' embrassai le crime qui me parut consacré par de grands exemples,

p147

justifié et honoré par le grand péril. Nous prîmes et nous concertâmes notre résolution. J' engageai, dès le soir, Lannoï, que vous voyez à la cour sous le nom de Marquis De Piennes. La Rochepot s' assura de la Frète, du Marquis De Boisy, de L' Estourville, qu' il savoit être attachés à monsieur et enragés contre le cardinal. Nous fîmes nos préparatifs. L' exécution étoit sûre, le péril étoit grand pour nous ; mais nous pouvions raisonnablement espérer d' en sortir, parce que la garde de monsieur, qui étoit dans le logis, nous eût infailliblement soutenus contre celle du cardinal, qui ne pouvoit être qu' à la porte. La fortune, plus forte que sa garde, le tira de ce pas. Il tomba malade, ou lui ou mademoiselle, je ne m' en ressouviens pas précisément. La cérémonie fut différée : il n' y eut point d' occasion. Monsieur

p148

s' en retourna à Blois, et le Marquis De Boisy nous déclara qu' il ne nous découvroit jamais ; mais qu' il ne pouvoit plus être de cette partie, parce qu' il venoit de recevoir une je ne sais quelle grâce de monsieur le cardinal.

Je vous confesse que cette entreprise, qui nous eût comblés de gloire si elle nous eût réussi, ne m' a jamais plu. Je n' en ai pas le même scrupule que des deux fautes que je vous ai marqué ci-dessus avoir commises contre la morale ; mais je voudrois toutefois de tout mon coeur n' en avoir jamais été. L' ancienne Rome l' auroit estimée ; mais ce n' est pas par cet endroit que j' estime l' ancienne Rome.

p149

Je ressens, avec tant de reconnoissance et avec tant de tendresse, la bonté que vous avez de vouloir bien être informée de mes actions, que je ne me puis empêcher de vous rendre compte de toutes mes pensées ; et je trouve un plaisir incroyable à les aller chercher dans le



fond de mon âme, à vous les apporter et à vous les soumettre.

Il y a assez souvent de la folie à conjurer ; mais il n' y a rien de pareil pour faire les gens sages dans la suite, au moins pour quelque temps : comme le péril, en ces sortes d' affaires, dure même après l' occasion, l' on est prudent et circonspect dans les moments qui la suivent.

Le Comte De La Rochepot, voyant que notre coup étoit manqué, se retira à Commercy, qui étoit à lui, pour sept ou huit mois. Le Marquis De Boisy alla trouver

p150

le Duc De Rouanné, son père, en Poitou ; Piennes, La Frète et L' Estourville prirent le chemin de leurs maisons. Mes attachements me retinrent à Paris, mais si serré et si modéré, que j' étudiois tout le jour, et que le peu que je paroissois laissoit toutes les apparences d' un bon ecclésiastique. Nous les gardâmes si bien les uns et les autres, que l' on n' eut jamais le moindre vent de cette entreprise dans le temps de M Le Cardinal De Richelieu, qui a été le ministre du monde le mieux averti. L' imprudence de La Frète et de L' Estourville fit qu' elle ne fut pas secrète après sa mort. Je dis leur imprudence ; car il n' y a rien de plus malhabile que de se faire croire capable des choses dont les exemples sont à craindre. La déclaration de monsieur le comte nous tira, quelque temps après, de nos tanières, et nous nous réveillâmes au bruit de ses trompettes. Il faut reprendre son histoire un peu de plus loin.

Je vous ai marqué ci-dessus qu' il s' étoit retiré à Sedan, par la seule raison de sa sûreté, qu' il ne pouvoit trouver à la cour. Il écrivit au roi en y arrivant : il l' assura de sa fidélité, et il lui promit de ne rien entreprendre, dans le temps de son séjour en ce lieu, contre son service. Il est certain qu' il lui tint très-fidèlement sa parole, que toutes les offres de l' Espagne et de l' empire

p151

ne le touchèrent point, et qu' il rebuta même avec colère les conseils de Saint-Ibar et de Bardouville, qui le vouloient porter au mouvement. Campion, qui étoit son domestique, et qu' il avoit laissé à Paris pour y faire les affaires qu' il

pouvait avoir à la cour, me disoit tout ce détail par son ordre ; et je me souviens, entre autres, d' une lettre qu' il lui écrivoit un jour, dans laquelle je lus ces propres paroles : " les gens que vous connoissez n' oublient rien pour m' obliger à traiter avec les ennemis ; et ils m' accusent de foiblesse, parce que je redoute les exemples de Charles De Bourbon et de Robert D' Artois. " Campion avoit ordre de me faire voir cette lettre et de m' en demander mon sentiment. Je pris la plume au même instant, et j' écrivis, en un petit endroit

p152

de la réponse qu' il avoit commencée : " et moi je les accuse de folie. " ce fut le propre jour que je partis pour aller en Italie. Voici la raison de mon sentiment.

Monsieur le comte avoit toute la hardiesse du coeur que l' on appelle communément vaillance, au plus haut point qu' un homme la puisse avoir ; et il n' avoit pas, même dans le degré le plus commun, la hardiesse de l' esprit, qui est ce que l' on nomme résolution. La première est ordinaire et même vulgaire ; la seconde est même plus rare que l' on ne se le peut imaginer : elle est toutefois encore plus nécessaire que l' autre pour les grandes actions ; et y a-t-il une action plus grande au monde que la conduite d' un parti ? Celle d' une armée a, sans comparaison, moins de ressorts, celle d' un état en a davantage ; mais les ressorts n' en sont, à beaucoup près, ni si fragiles ni si délicats. Enfin je suis persuadé qu' il faut plus de grandes qualités pour former un bon chef de parti que pour faire un bon empereur de l' univers ; et que dans le rang des qualités qui le composent, la résolution marche du pair avec le jugement : je dis avec le jugement héroïque, dont le principal usage est de distinguer l' extraordinaire de l' impossible. Monsieur le comte n' avoit pas un grain de cette sorte de

p153

jugement, qui ne se rencontre même que très-rarement dans un grand esprit, mais qui ne se trouve jamais que dans un grand esprit. Le sien étoit médiocre, et susceptible, par conséquent, des injustes défiances, qui est de tous les caractères celui qui est le plus opposé à un bon chef de parti, dont la qualité la plus souvent et la plus indispensablement praticable est de

supprimer en beaucoup d' occasions et de cacher en toutes les soupçons même les plus légitimes. Voilà ce qui m' obligea à n' être pas de l' avis de ceux qui vouloient que monsieur le comte fit la guerre civile. Varicarville, qui étoit le plus sensé et le moins emporté de toutes les personnes de qualité qui étoient auprès de monsieur le comte, m' a dit depuis que, quand il vit ce que j' avois écrit dans la lettre de Campion, le jour que je partis pour aller en Italie, il ne douta pas des motifs qui m' avoient porté, contre mon inclination, à ce sentiment. Monsieur le comte se défendit, toute cette année et toute la suivante, des instances des espagnols et des importunités des siens, beaucoup plus par les sages conseils de Varicarville que par sa propre force. Mais rien ne le put défendre des inquiétudes de M Le Cardinal De Richelieu, qui lui faisoit tous les jours faire, sous le nom du roi, des éclaircissements fâcheux. Ce détail seroit trop long à vous déduire, et je me contenterai de vous marquer que le ministre, contre ses propres intérêts,

p154

précipita monsieur le comte dans la guerre civile, par des chicaneries que ceux qui sont favorisés à un certain point par la fortune ne manquent jamais de faire aux malheureux. Comme les esprits commencèrent à s' aigrir plus qu' à l' ordinaire, monsieur le comte me commanda de faire un voyage secret à Sedan. Je le vis, la nuit, dans le château où il logeoit ; je lui parlai en présence de M De Bouillon, de Saint-Ibar, de Bardouville et de Varicarville ; et je trouvai que la véritable raison pour laquelle il m' avoit mandé étoit le desir qu' il avoit d' être éclairci, de bouche et plus en détail que l' on ne le peut être par une lettre, de l' état de Paris. Le compte que je lui en rendis ne put que lui être très-agréable. Je lui dis, et il étoit vrai, qu' il y étoit aimé, honoré, adoré, et que son ennemi y étoit redouté et abhorré. M De Bouillon, qui vouloit en toutes façons la rupture, prit cette occasion pour en exagérer les avantages ; Saint-Ibar l' appuya avec force ; Varicarville les combattit avec vigueur. Je me sentois trop jeune pour dire mon avis. Monsieur le comte m' y força, et je pris la liberté de lui représenter qu' un prince du sang doit plutôt faire la guerre civile que de remettre rien ou de sa réputation ou de sa dignité ; mais qu' aussi il n' y avoit que ces deux considérations qui l' y puissent judicieusement obliger, parce qu' il hasarde l' une et

l' autre par le mouvement, toutes

p155

les fois que l' une ou l' autre ne le rend pas nécessaire ; qu' il me paroissoit bien éloigné de cette nécessité ; que sa retraite à Sedan le défendoit des bassesses auxquelles la cour avoit prétendu de l' obliger : par exemple, à celle de recevoir la main gauche dans la maison même du cardinal ; que la haine que l' on avoit pour le ministre attachoit même à cette retraite la faveur publique, qui est toujours beaucoup plus assurée par l' inaction que par l' action, parce que la gloire de l' action dépend du succès, dont personne ne se peut répondre ; et que celle que l' on rencontre en ces matières dans l' inaction est toujours sûre, étant fondée sur la haine dont le public ne se dément jamais à l' égard du ministère ; qu' il seroit, à mon opinion, plus glorieux à monsieur le comte de se soutenir par son propre poids, c' est-à-dire par celui de sa vertu, à la vue de toute l' Europe, contre les artifices d' un ministre aussi puissant que le Cardinal De Richelieu ; qu' il lui seroit, dis-je, plus glorieux de se soutenir par une conduite sage et réglée, que d' allumer un feu dont les suites étoient fort incertaines ; qu' il étoit vrai que le ministère étoit en exécration, mais que je ne voyois pourtant pas encore que l' exécration fût au période qu' il est nécessaire de prendre bien justement pour les grandes révolutions ; que la santé de monsieur le cardinal commençoit à recevoir beaucoup d' atteintes ; que si il périssoit

p156

par une maladie, monsieur le comte auroit l' avantage d' avoir fait voir au roi et au public qu' étant aussi considérable qu' il étoit, et par sa personne et par l' important poste de Sedan, il n' auroit sacrifié qu' au bien et au repos de l' état ses propres ressentiments ; et que si la santé de monsieur le cardinal se rétablissoit, sa puissance deviendroit aussi odieuse de plus en plus, et fourniroit infailliblement, par l' abus qu' il ne manqueroit pas d' en faire, des occasions plus favorables au mouvement que celles qui s' y voyoient présentement. Voilà à peu près ce que je dis à monsieur le comte. Il en parut touché. M De Bouillon s' en mit en colère, il me dit même d' un ton de raillerie : " vous avez le sang bien froid pour un homme de votre âge. " à quoi je lui répondis ces propres mots : " tous les serviteurs de monsieur le comte vous sont si obligés, monsieur, qu' ils doivent tout souffrir de vous ; mais il n' y a que cette considération qui m' empêche de penser, à l' heure qu' il est, que vous pouvez n' être

pas toujours entre vos bastions. " M De Bouillon revint à lui ; il me fit toutes les honnêtetés imaginables, et telles qu' elles furent le commencement de notre amitié. Je demurai encore deux jours à Sedan, dans lesquels monsieur le comte changea cinq fois de résolution ; et Saint-Ibar me confessa, à deux reprises différentes, qu' il étoit difficile de rien espérer

p157

d' un homme de cette humeur. M De Bouillon le détermina à la fin. L' on manda Don Miguel De Salamanque, ministre d' Espagne ; l' on me chargea de travailler à gagner des gens dans Paris ; l' on me donna un ordre pour toucher de l' argent et pour l' employer à cet effet, et je revins de Sedan, chargé de plus de lettres qu' il n' en falloit pour faire faire le procès à deux cents hommes. Comme je ne me pouvois pas reprocher de n' avoir pas parlé à monsieur le comte dans ses véritables intérêts, qui n' étoient pas assurément d' entreprendre une affaire dont il n' étoit pas capable, je crus que j' avois toute la liberté de songer à ce qui étoit des miens, que je trouvois même sensiblement dans cette guerre. Je haïssois ma profession et plus que jamais : j' y avois été jeté d' abord par l' entêtement de mes proches ; le destin m' y avoit retenu par toutes les chaînes et du plaisir et

p158

du devoir ; je m' y trouvois et je m' y sentois lié d' une manière à laquelle je ne voyois presque plus d' issue. J' avois vingt-cinq ans passés, et je concevois aisément que cet âge étoit bien avancé pour commencer à porter le mousquet ; et ce qui me faisoit le plus de peine étoit la réflexion que je faisois, qu' il y avoit eu des moments dans lesquels j' avois, par un trop grand attachement à mes plaisirs, serré moi-même les chaînes par lesquelles il sembloit que la fortune eût pris plaisir de m' attacher, malgré moi, à l' église. Jugez, par l' état où ces pensées me devoient mettre, de la satisfaction que je trouvois dans une occasion qui me donnoit lieu d' espérer que je pourrais trouver à cet embarras une issue, non pas seulement honnête, mais illustre. Je pensai aux moyens de me distinguer : je les imaginai, je les suivis. Vous conviendrez qu' il n' y eut que la destinée qui rompit mes mesures.

Mm Les Maréchaux De Vitry et De Bassompierre,

p159

M Le Comte De Cramail et Mm Du Fargis et Du Coudray-Montpensier étoient, en ce temps-là, prisonniers à la Bastille pour différents sujets. Mais comme la longueur adoucit toujours les prisons, ils y étoient traités avec beaucoup d'honnêteté et même avec beaucoup de liberté. Leurs amis les alloient voir ; l'on dînoit même quelquefois avec eux. L'occasion de M Du Fargis, qui

p160

avait épousé une soeur de ma mère, m'avoit donné habitude avec les autres, et j'avois reconnu, dans la conversation de quelques-uns d'entre eux, des mouvements qui m'obligèrent à y faire réflexion. M Le Maréchal De Vitry avoit peu de sens, mais il étoit hardi jusques à la témérité ; et l'emploi qu'il avoit eu de tuer le Maréchal D'Ancre lui avoit donné dans le monde, quoique fort injustement à mon avis, un certain air d'affaire et d'exécution. Il m'avoit paru fort animé contre le cardinal, et je crus qu'il pourroit n'être pas inutile dans la conjoncture présente. Je ne m'adressai pas toutefois directement à lui ; et je crus qu'il seroit plus à propos de sonder M Le Comte De Cramail, qui avoit de l'entendement, et qui avoit tout pouvoir sur son esprit. Il m'entendit à demi-mot, et il me demanda d'abord si je m'étois ouvert dans la Bastille à quelqu'un. Je lui répondis sans balancer : " non, monsieur, et je vous en dirai la raison en peu de mots. M Le Maréchal De Bassompierre est trop causeur ; je ne compte rien sur M Le Maréchal De Vitry que par vous ; la fidélité de Du Coudray m'est un peu suspecte ; et mon bon oncle Du Fargis est un bon et brave homme, mais il a le crâne étroit. -à qui vous fiez-vous dans Paris ? Me dit d'un même fil M Le Comte De Cramail. -à personne, monsieur, lui repartis-je, qu'à vous seul. -bon, reprit-il brusquement, vous êtes mon homme. J'ai quatre-vingts

p161

ans, vous n' en avez que vingt-cinq : je vous tempérerai et vous m' échaufferez. " nous entrâmes en matière, nous fîmes notre plan ; et lorsque je le quittai, il me dit ces propres paroles : " laissez-moi huit jours, je vous parlerai après plus décisivement, et j' espère que je ferai voir au cardinal que je suis bon à autre chose qu' à faire *les jeux de l' inconnu*. " vous remarquerez, s' il vous plaît, que *ces jeux de l' inconnu* étoit un livre, à la vérité très-mal fait, que le Comte De Cramail avoit mis au jour, et duquel M Le Cardinal De Richelieu s' étoit fort moqué.

Vous vous étonnez sans doute de ce que, pour une affaire de cette nature, je jetai les yeux sur des prisonniers ; mais je me justifierai par la nature même de l' affaire, qui ne pouvoit être en de meilleures mains, comme vous allez voir.

J' allai dîner, justement le huitième jour, avec M Le Maréchal De Bassompierre, qui s' étant mis au jeu sur les trois heures avec Mme De Gravelle, aussi prisonnière,

p162

et avec le bon homme Du Tremblai, gouverneur de la Bastille, nous laissa très-naturellement M Le Comte De Cramail et moi ensemble. Nous allâmes sur la terrasse ; et là M Le Comte De Cramail, après m' avoir fait mille remerciements de la confiance que j' avois prise en lui et mille protestations de service pour monsieur le comte, me tint ce propre discours : " il n' y a qu' un coup d' épée ou Paris qui puisse nous défaire du cardinal. Si j' avois été de l' entreprise d' Amiens, je n' aurois pas fait, au moins à ce que je crois, comme ceux qui ont manqué leur coup. Je suis de celle de Paris, elle est immanquable. J' y ai bien pensé : voilà ce que j' ai ajouté à notre plan. " en finissant ce mot, il me coula dans la main un papier écrit de deux côtés, dont voici la substance : qu' il avoit parlé à M Le Maréchal De Vitry, qui étoit dans toutes les dispositions du monde de servir monsieur le comte ; qu' ils répondoient l' un et l' autre de se rendre maîtres de la Bastille, où toute la garnison étoit à eux ; qu' ils répondoient aussi de l' arsenal ; qu' ils se déclareroient aussitôt que monsieur le comte auroit gagné une bataille, et à condition que je leur fisse voir,

p163



au préalable, comme je l'avois avancé à lui, Comte De Cramail, qu'ils seroient soutenus par un nombre considérable d'officiers des colonelles de Paris. Cet écrit contenoit ensuite beaucoup d'observations sur le détail de la conduite de l'entreprise, et même beaucoup de conseils qui regardoient celle de monsieur le comte. Ce que j'y admirai le plus fut la facilité que ces messieurs eussent trouvée à l'exécution. Il falloit bien que la connoissance que j'avois du dedans de la Bastille, par l'habitude que j'avois avec eux, me l'eût fait croire possible, puisqu'il m'étoit venu dans l'esprit de la leur proposer. Mais je vous confesse que quand j'eus examiné le plan de M Le Comte De Cramail, qui étoit un homme de très-grande expérience et de très-bon sens, je faillis à tomber de mon haut, en voyant que des prisonniers dispoient de la Bastille avec la même liberté qu'eût pu prendre le gouverneur le plus autorisé dans sa place. Comme toutes les circonstances extraordinaires sont d'un merveilleux poids dans les révolutions populaires, je fis réflexion que celle-ci, qui l'étoit au dernier point, feroit un effet admirable dans la ville, aussitôt qu'elle y éclateroit ; et comme rien n'anime et n'appuie plus un mouvement que le ridicule de ceux contre lesquels on le fait, je conçus qu'il nous seroit aisé d'y tourner de

p164

tout point la conduite d'un ministre capable de souffrir que des prisonniers fussent en état de l'accabler, pour ainsi dire, sous leurs propres chaînes. Je ne perdis pas de temps dans les suites : je m'ouvris à feu M D'Estampes, président du grand conseil, et à M L'Escuyer, présentement doyen de la chambre des comptes, tous deux colonels et fort autorisés parmi le bourgeois ; et je les trouvai tels que monsieur le comte me l'avoit dit : c'est-à-dire passionnés pour ses intérêts, et persuadés que le mouvement n'étoit pas seulement possible, mais qu'il étoit même facile. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que ces deux génies, très-médiocres, même dans leur profession, étoient d'ailleurs peut-être les plus pacifiques qui fussent dans le royaume. Mais il y a des feux qui embrasent tout : l'importance est d'en connoître et d'en prendre le moment. Monsieur le comte m'avoit ordonné de ne me découvrir qu'à ces deux hommes dans Paris. J'y en ajoutai de moi-même deux autres, dont l'un fut Parmentier, substitut du procureur général, et l'autre L'Espinai, auditeur

p165

de la chambre des comptes. Parmentier étoit capitaine du quartier de Saint-Eustache, qui regarde la rue des Prouvelles, considérable par le voisinage des halles. L' Espinai commandoit comme lieutenant la compagnie qui les joignoit du côté de Montmartre, et y avoit beaucoup plus de crédit que le capitaine, qui d' ailleurs étoit son beau-frère. Parmentier, qui, par l' esprit et par le coeur, étoit aussi capable d' une grande action qu' homme que j' aie jamais connu, m' assura qu' il disposeroit, à peu près, de Brigalier, conseiller de la cour des aides, capitaine de son quartier et très-puissant dans le peuple. Mais il m' ajouta, en même temps, qu' il ne lui falloit parler de rien, parce qu' il étoit léger et sans secret. Monsieur le comte m' avoit fait toucher douze mille écus par les mains de Duneau, l' un de ses secrétaires,

p166

sous je ne sais quel prétexte. Je les portai à ma tante De Maignelais, en lui disant que c' étoit une restitution qui m' avoit été confiée par un de mes amis, à sa mort, avec ordre de l' employer moi-même au soulagement des pauvres qui ne mendoient pas ; que comme j' avois fait serment sur l' évangile de distribuer moi-même cette somme, je m' en trouvois extrêmement embarrassé, parce que je ne connoissois pas les gens, et que je la suppliois d' en vouloir bien prendre le soin. Elle fut ravie ; elle me dit qu' elle le feroit très-volontiers ; mais que, comme j' avois promis de faire moi-même cette distribution, elle vouloit absolument que j' y fusse présent, et pour demeurer fidèlement dans ma parole, et pour m' accoutumer moi-même aux oeuvres de charité. C' étoit justement ce que je demandois, pour avoir lieu de me faire connoître à tous les nécessiteux de Paris. Je me laissois tous les jours comme traîner par ma tante dans des faubourgs et dans des greniers. Je voyois très-souvent chez elle des gens bien vêtus, et connus même quelquefois, qui venoient à l' aumône secrète. La bonne femme ne manquoit presque jamais de leur dire : " priez bien Dieu pour mon neveu ; c' est lui de qui il lui a plu de se servir pour cette

p167

bonne oeuvre. " jugez de l' état où cela me mettoit parmi les gens qui sont, sans comparaison, plus considérables que tous les autres dans les émotions populaires. Les riches n' y viennent que par force ; les mendiants y nuisent plus qu' ils n' y servent, parce que la crainte du pillage les fait appréhender. Ceux qui y peuvent le plus sont les gens qui sont assez pressés dans leurs affaires pour desirer du changement dans les publiques, et dont la pauvreté ne passe toutefois pas jusques à la mendicité publique. Je me fis donc connoître à cette sorte de gens, trois ou quatre mois durant, avec une application toute particulière, et il n' y avoit point d' enfant au coin de leur feu à qui je ne donnasse toujours, en mon particulier, quelque bagatelle : je connoissois Nanon et Babet. Le voile de Mme De Maignelais, qui n' avoit jamais fait d' autre vie, couvroit toute chose. Je faisais même un peu le dévot, et j' allois aux conférences de Saint-Lazare. Mes deux correspondants de Sedan, qui étoient Varicarville et Beauregard, me mandoient de temps en temps

p168

que monsieur le comte étoit le mieux intentionné du monde, qu' il n' avoit plus balancé depuis qu' il avoit pris son parti. Et je me souviens, entre autres, qu' un jour Varicarville m' écrivoit que lui et moi lui avions fait autrefois une horrible injustice, et que cela étoit si vrai, qu' il falloit présentement le retenir, et qu' il faisoit même paroître trop de presse aux conseils de l' empire et d' Espagne. Vous observerez, s' il vous plaît, que ces deux cours, qui lui avoient fait des instances incroyables quand il balançoit, commencèrent à tenir bride en main dès qu' il fut résolu, par une fatalité que le flegme naturel au climat d' Espagne attache, sous le titre de prudence, à la politique de la maison d' Autriche. Et vous pouvez remarquer, en même temps, que monsieur le comte, qui avoit témoigné une fermeté inébranlable trois mois durant, changea tout d' un coup de sentiment dès que les ennemis lui eurent accordé ce qu' il leur avoit demandé. Tel est le sort de l' irrésolution : elle n' a jamais plus d' incertitude que dans la conclusion. Je fus averti de cette convulsion par un courrier que Varicarville me dépêcha exprès. Je partis la nuit même, et j' arrivai à Sedan une heure après Anctoville,

p169

négociateur en titre d' office, que M De Longueville, beau-frère de monsieur le comte, y avoit envoyé. Il y portoit des ouvertures d' accommodement plausibles, mais captieuses. Nous nous joignîmes tous pour les combattre. Ceux qui avoient toujours été avec monsieur le comte lui représentèrent avec force tout ce qu' il avoit cru et dit depuis qu' il s' étoit résolu à la guerre. Saint-Ibar, qui avoit négocié pour lui à Bruxelles, le pressoit sur ses engagements, sur ses avances, sur ses instances ; j' insistois sur les pas que j' avois faits par son ordre dans Paris, sur les paroles données à Mm De Vitry et De Cramail, sur le secret confié à deux personnes par son commandement et à quatre autres pour son service et par son aveu. La matière étoit belle et, depuis les engagements, n' étoit plus problématique. Nous persuadâmes à la fin, ou plutôt nous emportâmes après quatre jours de conflit. Anctoville fut renvoyé avec une

p171

réponse très-fière ; M De Guise, qui s' étoit jeté avec monsieur le comte, et qui avoit fort souhaité la rupture, alla à Liège donner ordre à des levées. Saint Ibar retourna à Bruxelles pour conclure le traité ; Varicarville prit la poste pour Vienne, et je revins à Paris, où j' oubliai de dire à nos conjurés les irrésolutions de notre chef. Il y en eut encore depuis quelques nuages, mais légers ; et comme je sus que du côté des espagnols tout étoit en état, je fis à Sedan mon dernier voyage, pour y prendre mes dernières mesures.

J' y trouvai Metternich, colonel de l' un des plus vieux régiments de l' empire, envoyé par le Général Lamboy, qui s' avançoit avec une armée fort leste et presque toute composée de vieilles troupes. Le colonel assura monsieur le comte que Lamboy avoit ordre de faire absolument tout ce que monsieur le comte lui commanderoit, et même de donner bataille à M Le Maréchal De Châtillon,

p172

qui commandoit les armes de France qui étoient sur la Meuse. Comme toute l' entreprise de Paris dépendoit de ce succès, je fus bien aise de m' éclaircir de ce détail, le plus que je pourrois, par moi-même. Monsieur

le comte trouva bon que j' allasse à Givet avec Metternich. J' y trouvai l' armée belle et en bon état ; je vis Don Miguel De Salamanque, qui me confirma ce que Metternich avoit dit, et je revins à Paris avec trente-deux blancs signés de monsieur le comte. Je rendis compte de tout à M Le Maréchal De Vitry, qui fit l' ordre de l' entreprise, qui l' écrivit de sa main, et qui la porta cinq ou six jours dans sa poche, ce qui est assez rare dans les prisons. Voici la substance de cet ordre :

" aussitôt que nous aurions reçu la nouvelle du gain de la bataille, nous le devons publier dans Paris avec toutes les figures. Mm De Vitry et De Cramail devoient s' ouvrir, en même temps, aux autres prisonniers, se rendre maîtres de la Bastille, arrêter le gouverneur, sortir dans la rue Saint-Antoine avec une troupe de noblesse, dont M Le Maréchal De Vitry étoit assuré ; crier : *vive le roi et monsieur le comte !* M D' Estampes devoit, à l' heure donnée, faire battre le tambour par toute sa colonelle, joindre le Maréchal De Vitry au cimetière

p173

Saint-Jean, et marcher au palais, pour rendre des lettres de monsieur le comte au parlement, et l' obliger à donner arrêt en sa faveur. Je devois, de mon côté, me mettre à la tête des compagnies de Parmentier et de Guérin, de laquelle L' Espinai me répondoit, avec vingt-cinq gentilshommes que j' avois engagés par différents prétextes, sans qu' ils sussent eux-mêmes précisément ce que c' étoit. Mon bon homme de gouverneur, qui croyoit lui-même que je voulois enlever Mlle De Rohan, m' en

p174

avoit amené douze de son pays. Je faisais état de me saisir du Pont-Neuf, de donner la main par les quais à ceux qui marchaient au palais, et de pousser ensuite les barricades dans les lieux qui nous paroïtroient les plus soulevés. La disposition de Paris nous faisoit croire le succès infaillible ; le secret y fut gardé jusques au prodige. Monsieur le comte donna la bataille, et il la gagna. Vous croyez sans doute l' affaire bien avancée.

p175

Rien moins. Monsieur le comte est tué dans le moment de sa victoire, et il est tué au milieu des siens, sans qu' il y en ait jamais eu un seul qui ait pu dire comme sa mort est arrivée. Cela est incroyable, et cela est pourtant vrai. Jugez de l' état où je fus quand j' appris cette nouvelle. M Le Comte De Cramail, le plus sage assurément de toute notre troupe, ne songea plus qu' à couvrir le passé, qui, du côté de Paris, n' étoit qu' entre six personnes. C' étoit toujours beaucoup ; mais le manquement de secret étoit encore plus à craindre de celui de Sedan, où il y avoit des gens beaucoup moins intéressés à le garder, parce que, ne revenant pas en France, ils avoient moins de lieu d' en appréhender le châtement. Tout le monde fut également religieux ; Mm De Vitry et Cramail, qui avoient au commencement balancé à se sauver, se rassurèrent. Personne du monde ne parla, et cette occasion, jointe à un aveu dont je vous parlerai

p176

dans la seconde partie de ce discours, m' a obligé de penser et de dire souvent que le secret n' est pas si rare que l' on le croit, entre les gens qui ont accoutumé de se mêler de grandes affaires. La mort de monsieur le comte me fixa dans ma profession, parce que je crus qu' il n' y avoit plus rien de considérable à faire, et que je me croyois trop âgé pour en sortir par quelque chose qui ne fût pas considérable. De plus, la santé de monsieur le cardinal s' affoiblissoit, et l' archevêché de Paris commençoit à flatter mon ambition. Je me résolus donc, non pas seulement à suivre, mais encore à faire ma profession. Tout m' y portoit. Mme De Guémené s' étoit retirée depuis six semaines dans sa maison du Port-Royal. M D' Andilly me l' avoit

p177

enlevée : elle ne mettoit plus de poudre, elle ne se frisoit plus, et elle m' avoit donné mon congé dans toute la forme la plus authentique que l' ordre de la pénitence pouvoit demander. Si Dieu m' avoit ôté la Place Royale, le diable ne m' avoit pas laissé l' arsenal, où j' avois découvert, par le moyen du valet de chambre, mon confident, que j' avois absolument

gagné, que Palière, capitaine des gardes du maréchal, étoit pour le moins aussi bien que moi avec la maréchale. Voilà de quoi devenir un saint. La vérité est que j' en devins beaucoup plus réglé, au moins pour l' apparence. Je vécus fort retiré. Je ne

p179

laissai plus rien de problématique pour le choix de ma profession ; j' étudiai beaucoup ; je pris habitude avec soin avec tout ce qu' il y avoit de gens de science et de piété ; je fis presque de mon logis une académie ; j' observai avec application de ne pas ériger l' académie en tribunal ; je commençai à ménager, sans affectation, les chanoines et les curés, que je trouvois très-naturellement chez mon oncle. Je ne faisais pas le dévot, parce que je ne me pouvois assurer que je pusse durer à le contrefaire ; mais j' estimois beaucoup les dévots ; et à leur égard, c' est un des plus grands points de la piété. J' accommodois même mes plaisirs au reste de ma pratique. Je ne me pouvois passer de galanterie ; mais je la fis avec Mme De Pommereux, jeune et coquette,

p180

mais de la manière qui me convenoit ; parce qu' ayant toute la jeunesse, non pas seulement chez elle, mais à ses oreilles, les apparentes affaires des autres couvroient la mienne, qui étoit, ou du moins qui fut quelque temps après plus effective. Enfin ma conduite me réussit, et au point qu' en vérité je fus fort à la mode parmi les gens de ma profession, et que les dévots mêmes disoient, après M Vincent, qui m' avoit appliqué ce mot de l' évangile : que je n' avois pas assez de piété, mais que je n' étois pas trop éloigné du royaume de Dieu.

p181

La fortune me favorisa, en cette occasion, plus qu' elle n' avoit accoutumé. Je trouvai par hasard Mestrezat, fameux ministre de Charenton, chez Mme D' Harambure, huguenote précieuse et savante. Elle me mit aux mains avec lui par curiosité. La dispute s' engagea, et au point qu' elle eut neuf conférences de

suite en neuf jours différents. M Le Maréchal De  
La Force et M De Turenne se trouvèrent à trois ou  
quatre. Un gentilhomme

p182



de Poitou, qui fut présent à toutes, se convertit. Comme je n'avois pas encore vingt-six ans, cet événement fit grand bruit, et entre autres effets, il en produisit un qui n'avoit guère de rapport à sa cause. Je vous le raconterai, après que j'aurai rendu la justice que je dois à une honnêteté que je reçus de Mestrezat, dans une de ses conférences. J'avois eu quelque avantage sur lui dans la cinquième, où la question de la vocation fut traitée. Il m'embarrassa dans la sixième, où l'on parloit de l'autorité du pape, parce que, ne voulant pas me brouiller avec Rome, je lui répondois sur des principes qui ne sont pas si aisés à défendre que ceux de Sorbonne. Le ministre s'aperçut de ma peine : il m'épargna les endroits qui eussent pu m'obliger à m'expliquer d'une manière qui eût choqué le nonce. Je remarquai son procédé ; je l'en remerciai, au sortir de la conférence, en présence de M De Turenne, et il me répondit ces propres mots : " il n'est pas juste d'empêcher M L' Abbé De Retz d'être cardinal. " cette délicatesse n'est pas, comme vous voyez, d'un pédant de Genève. Je vous ai dit ci-dessus que cette conférence produisit un effet bien différent de sa cause. Le voici :

Mme De Vendôme, dont vous avez ouï parler, prit une affection pour moi, depuis cette conférence, qui alloit

p183

jusques à la tendresse d'une mère. Elle y avoit assisté, quoique assurément elle n'y entendît rien ; mais ce qui la confirma encore dans son sentiment, fut celui de Monsieur De Lisieux, qui étoit son directeur, et qui logeoit toujours chez elle quand il étoit à Paris. Il revint en ce temps-là de son diocèse, et comme il avoit beaucoup d'amitié pour moi et qu'il me trouva dans les dispositions de m'attacher à ma profession, ce qu'il avoit souhaité passionnément, il prit tous les soins imaginables de faire valoir dans le monde le peu de qualités qu'il pouvoit excuser en moi. Il est constant que ce fut à lui à qui je dus le peu d'éclat que j'eus en ce temps-là ; et il n'y avoit personne en France dont l'approbation en

p184

pût tant donner. Ses sermons l'avoient élevé, d'une naissance fort basse et étrangère (il étoit flamand), à l'épiscopat ; il l'avoit soutenu avec une piété sans faste et sans fard. Son désintéressement étoit au delà de celui des anachorètes ; il avoit la vigueur de Saint Ambroise, et il conservoit dans la cour et auprès du roi une liberté que M Le Cardinal De Richelieu, qui avoit été son écolier en théologie, craignoit et révéroit. Ce bon homme, qui avoit tant d'amitié pour moi qu'il me faisoit trois fois la semaine des leçons sur les *épîtres de Saint Paul*, se mit en tête de convertir M De Turenne et de m'en donner l'honneur.

M De Turenne avoit beaucoup de respect pour lui ; mais il lui en donna encore plus de marques, par une raison qu'il m'a dite lui-même, mais qu'il ne m'a dite que plus de dix ans après. M Le Comte De Brion, que vous avez vu sous le nom de Duc Danville, étoit fort amoureux de Mlle De Vendôme, qui a été depuis Mme De Nemours, et il étoit aussi fort ami de M De

p185

Turenne, qui pour lui faire plaisir et pour lui donner lieu de voir plus souvent Mlle De Vendôme, affectoit d'écouter les exhortations de Monsieur De Lisieux, et de lui rendre même beaucoup de devoirs. Le Comte De Brion, qui avoit été deux fois capucin, et qui faisoit un salmigondis perpétuel de dévotion et de péché, prenoit une sensible part à sa prétendue conversion ; et il ne bougeoit des conférences, qui se faisoient très-souvent, et qui se faisoient toujours dans la chambre de Mme De Vendôme. Brion avoit fort peu d'esprit ; mais il avoit beaucoup de routine, qui en beaucoup de choses supplée à l'esprit ; et cette routine, jointe à la manière que vous connoissez de M De Turenne, et à la mine indolente de Mlle De Vendôme, fit que je pris le tout pour bon, et que je ne m'aperçus jamais de quoi que ce soit. Vous me permettrez, s'il vous plaît, de faire ici une

p186

petite digression, devant que j'entre plus avant dans la suite de cette histoire. Les confiances que je vous ai faites, jusqu'à ce jour, de toutes les dames que je vous ai nommées, ne me donnent aucun scrupule, parce qu'il n'y en a pas une que je croie ne vous avoir pu faire avec honneur ; la discrétion a ses bornes, et je

ne les crois pas...

je crois que j' en aurois même davantage de me plaindre du peu de lieu que j' ai trouvé à vous en faire des confiances qui vous pussent être de tout point particulières. En voici une qui l' est certainement, qui n' a jamais été pénétrée, que je n' ai jamais faite à personne, que je n' ai jamais laissé soupçonner ; je ne l' ai pas dû, et parce que je suis persuadé que la personne qu' elle regarde ne m' a jamais trompé... les conférences dont je vous ai parlé ci-dessus se terminoient

p187

assez souvent par des promenades dans le jardin. Feu Mme De Choisy en proposa une à Saint-Cloud ; et elle dit en badinant à Mme De Vendôme qu' il y falloit donner la comédie à Monsieur De Lisieux. Le bon homme, qui admiroit les pièces de Corneille, répondit qu' il n' en feroit aucune difficulté, pourvu que ce fût à la campagne et qu' il y eût peu de monde. La partie se fit ; l' on convint qu' il n' y auroit que Mme et Mlle De Vendôme, Mme De Choisy, M De Turenne, M De Brion, Voiture, et moi. Brion se chargea de la comédie et des violons ; je me chargeai de la collation. Nous allâmes à Saint-Cloud, chez monsieur l' archevêque. Les comédiens, qui jouoient ce soir-là à Rueil, chez monsieur le cardinal, n' arrivèrent qu' extrêmement tard.

p188

Monsieur De Lisieux prit plaisir aux violons ; Mme De Vendôme ne se lassoit point de voir danser mademoiselle sa fille, qui dansoit pourtant toute seule. Enfin l' on s' amusa tant que la petite pointe du jour (c' étoit dans les plus grands jours de l' été) commençoit à paroître quand l' on fut au bas de la descente des bons-hommes.

Justement au pied, le carrosse arrêta tout court.

Comme j' étois à l' une des portières avec Mlle De Vendôme, je demandai au cocher pourquoi il arrêtoit, et il me répondit avec une voix fort étonnée :

" voulez-vous que je passe par-dessus tous les diables qui sont là devant moi ? " je mis la tête hors de la portière, et comme j' ai toujours eu la vue fort basse, je ne vis rien. Mme De Choisy, qui étoit à l' autre portière avec M De Turenne, fut la première qui aperçut du carrosse la cause de la frayeur du

cocher ; je dis du carrosse, car cinq ou six laquais qui étoient derrière crioient : " Jésus Maria ! " et trembloient déjà de peur. M De Turenne se jeta hors du carrosse, au cri de Mme De Choisy. Je crus que c' étoient des voleurs ; je sautai aussi hors du carrosse ; je pris l' épée d' un laquais, je la tirai, et j' allai joindre de l' autre côté M De Turenne, que je trouvai regardant fixement quelque chose que je ne voyois point. Je lui demandai ce qu' il regardoit, et il me répondit, en me poussant du bras et assez bas : " je vous le dirai ; mais il ne faut pas épouvanter ces femmes, " qui, dans la vérité, hurloient plutôt qu' elles ne crioient.

p189

Voiture commença un *oremus* ; vous connoissez peut-être les cris aigus de Mme De Choisy ; Mlle De Vendôme disoit son chapelet ; Mme De Vendôme se vouloit confesser à Monsieur De Lisieux, qui lui disoit : " ma fille, n' ayez point de peur, vous êtes en la main de Dieu ; " et le Comte De Brion avoit entonné, bien dévotement, à genoux, avec tous nos laquais, les litanies de la Vierge. Tout cela se passa, comme vous vous pouvez imaginer, en même temps et en moins de rien. M De Turenne, qui avoit une petite épée à son côté, l' avoit aussi tirée, et après avoir un peu regardé, comme je vous l' ai déjà dit, il se tourna vers moi de l' air dont il eût demandé son dîner et de l' air dont il eût donné une bataille, avec ces paroles : " allons voir ces gens-là. -quelles gens ? " lui repartis-je ; et dans le vrai je croyois que tout le monde eût perdu le sens. Il me répondit : " effectivement, je crois que ce pourroit bien être des diables. " comme nous avions déjà fait cinq ou six pas du côté de la savonnerie, et que nous étions, par conséquent, plus proches du spectacle, je commençai à entrevoir quelque chose, et ce qui m' en parut fut une longue procession de fantômes noirs, qui me donna d' abord plus d' émotion qu' elle n' en avoit donné à M De Turenne, mais qui, par la réflexion que je fis, que j' avois longtemps cherché des esprits et qu' apparemment j' en trouvois en ce lieu, me fit faire un mouvement plus vif que ses manières ne lui permettoient de faire. Je fis deux ou trois sauts vers la procession. Les gens du carrosse, qui croyoient que nous étions aux mains avec tous les diables,

p190

firent un grand cri, et ce ne furent pourtant pas eux qui eurent le plus de frayeur. Les pauvres augustins réformés et déchaussés, que l' on appelle les capucins noirs, qui étoient nos diables d' imagination, voyant venir à eux deux hommes qui avoient l' épée à la main, l' eurent très-grande ; et l' un d' eux, se détachant de la troupe, nous cria : " messieurs, nous sommes de pauvres religieux qui ne faisons mal à personne, et qui venons de nous rafraîchir un peu dans la rivière pour notre santé. "

nous retournâmes au carrosse, M De Turenne et moi, avec les éclats de rire que vous vous pouvez imaginer, et nous fîmes, lui et moi, dès le moment même, deux observations, que nous nous communiquâmes dès le lendemain matin. Il me jura que la première apparition de ces fantômes imaginaires lui avoit donné de la joie, quoiqu' il eût toujours cru auparavant qu' il auroit peur s' il voyoit jamais quelque chose d' extraordinaire ; et je lui avouai que la première vue m' avoit ému, quoique j' eusse souhaité toute ma vie de voir des esprits. La seconde observation que nous fîmes fut que tout ce que nous lisons dans la vie de la plupart des hommes est faux. M De Turenne me jura qu' il n' avoit pas senti la moindre émotion, et il convint que j' avois eu sujet de

p191

croire, par son regard si fixe et par son mouvement si lent, qu' il en avoit eu beaucoup. Je lui confessai que j' en avois eu d' abord, et il me protesta qu' il auroit juré sur son salut que je n' avois eu que du courage et de la gaieté. Qui peut donc écrire la vérité, que ceux qui l' ont sentie ? Et le président De Thou a eu raison de dire qu' il n' y a de véritables histoires que celles qui ont été écrites par les hommes qui ont été assez sincères pour parler véritablement d' eux-mêmes. Ma morale ne tire aucun mérite de cette sincérité ; car je trouve une satisfaction si sensible à vous rendre compte de tous les replis de mon âme et de ceux de mon coeur, que la raison, à mon égard, a beaucoup moins de part que le plaisir dans la religion et l' exactitude que j' ai pour la vérité.

Mlle De Vendôme conçut un mépris inconcevable pour le pauvre Brion, qui en effet avoit fait voir aussi de son côté, dans cette ridicule aventure, une faiblesse inimaginable. Elle s' en moqua avec moi dès que l' on fut rentré en carrosse, et elle me dit : " je sens, à l' estime que je fais de la valeur, que je suis petite-fille de Henri Le Grand. Il faut que vous ne craigniez rien, puisque vous n' avez pas eu peur en

cette

p192

occasion. -j' ai eu peur, lui répondis-je, mademoiselle ; mais comme je ne suis pas si dévot que Brion, ma peur n' a pas tourné du côté des litanies. -vous n' en avez point eu, me dit-elle, et je crois que vous ne croyez pas au diable ; car M De Turenne, qui est bien brave, a été bien ému lui-même, et il n' alloit pas si vite que vous. " je vous confesse que cette distinction qu' elle mit entre M De Turenne et moi me plut, et me fit naître la pensée d' hasarder quelque douceur. Je lui dis donc : " l' on peut croire le diable et ne le craindre pas ; il y a des choses au monde plus terribles. -et quoi ? Reprit-elle. -elles le sont si fort que l' on n' oseroit même les nommer, " lui répondis-je. Elle m' entendit bien, à ce qu' elle m' a confessé depuis, mais elle n' en fit pas semblant : elle se remit dans la conversation publique. L' on descendit à l' hôtel De Vendôme, et chacun s' en alla chez soi.

p194

Mlle De Vendôme n' étoit pas ce que l' on appelle une grande beauté ; mais elle en avoit pourtant beaucoup, et l' on avoit approuvé ce que j' avois dit d' elle et de Mlle De Guise : qu' elles étoient des beautés de qualité ; on n' étoit point étonné, en les voyant, de les trouver princesses. Mlle De Vendôme avoit très-peu d' esprit ; mais il est certain qu' au temps dont je vous parle, sa sottise n' étoit pas encore bien développée. Elle avoit un sérieux qui n' étoit pas de sens, mais de langueur,

p195

avec un petit grain de hauteur ; et cette sorte de sérieux cache bien des défauts. Enfin elle étoit aimable à tout prendre et en tout sens. Je suivis ma pointe et je trouvois des commodités merveilleuses. Je m' attirois des éloges de tout le monde en ne bougeant de chez Monsieur De Lisieux, qui logeoit à l' hôtel De Vendôme ; les conférences pour M De Turenne furent suivies de l' explication des *épîtres de Saint Paul* , que le bon homme étoit

ravi de me faire répéter en françois, sous le prétexte de les faire entendre à Mme De Vendôme et à ma tante De Maignelais, qui s' y trouvoit presque toujours. L' on fit deux voyages à Anet : l' un fut de quinze jours, et l' autre de six semaines ; et dans le dernier voyage, j' allai plus loin qu' à Anet. Je

p196

n' allai pourtant pas à tout et je n' y ai jamais été : l' on s' étoit fait des bornes desquelles l' on ne voulut jamais sortir. J' allai toutefois très-loin et longtemps, car je ne fus arrêté dans ma course que par son mariage, qui ne se fit qu' un peu après la mort du feu roi. Elle se mit dans la dévotion ; elle me prêcha ; je lui rendis des portraits, des lettres et des cheveux ; je demurai son serviteur, et je fus assez heureux pour lui en donner de bonnes marques dans les suites de la guerre civile. Permettez, je vous supplie, à mon scrupule de vous

p197

supplier encore très-humblement de vous ressouvenir, en ce lieu, du commandement que vous me fîtes l' avant-veille de votre départ de Paris, chez une de vos amies, de ne vous celer dans ce récit quoi que ce soit de tout ce qui m' est jamais arrivé. Vous voyez, par ce que je viens de vous dire, que mes occupations ecclésiastiques étoient diversifiées et égayées par d' autres, qui étoient un peu plus agréables ; mais elles n' en étoient pas assurément déparées. La bienséance y étoit observée en tout, et le peu qui y manquoit étoit suppléé par mon bonheur, qui fut tel que tous les ecclésiastiques du diocèse me souhaitoient pour successeur de mon oncle, avec une passion qu' ils ne pouvoient cacher. M Le Cardinal De Richelieu étoit bien éloigné de cette pensée : ma maison lui étoit fort odieuse et ma personne ne lui plaisoit pas, par les raisons que je vous ai touchées ci-dessus. Voici deux occasions qui l' aigrirent encore bien davantage. Je dis à feu m. Le président De Mesmes, dans la conversation, une chose assez semblable, quoique contraire,

p198

à ce que je vous ai dit quelquefois, qui est que je connois une personne qui n' a que de petits défauts ; mais qu' il n' y a aucun de ces défauts qui ne soit la cause ou l' effet de quelque bonne qualité. Je disois à m. Le président De Mesmes que M Le Cardinal De Richelieu n' avoit aucune grande qualité qui ne fût la cause ou l' effet de quelque grand défaut. Ce mot, qui avoit été dit tête à tête, dans un cabinet, fut redit, je ne sais par qui, à monsieur le cardinal, et il fut redit sous mon nom : jugez de l' effet. L' autre chose qui le fâcha fut que j' allai voir feu m. Le président Barillon, qui

p199

étoit prisonnier à Amboise pour des remontrances qui s' étoient faites au parlement ; et que je l' allai voir dans une circonstance qui fit remarquer mon voyage. Deux misérables hermites et faux-monnoyeurs, qui avoient eu quelque communication secrète avec M De Vendôme, peut-être touchant leur second métier, et qui n' étoient pas satisfaits de lui, l' accusèrent très-faussement de leur avoir proposé de tuer monsieur le cardinal ; et pour donner plus de créance à leur déposition, ils nommèrent tous ceux qu' ils croyoient être notés en ce pays-là. Montrésor et M Barillon furent du nombre : je le sus des premiers par Bergeron, commis de M Des Noyers ; et comme j' aimois extrêmement le président Barillon, je pris la poste, le soir même, pour l' aller avertir et le tirer d' Amboise, ce qui étoit très-faisable. Comme il

p200

étoit tout à fait innocent, il ne voulut pas seulement écouter la proposition que je lui en fis, et il demeura dans Amboise, en méprisant et les accusateurs et l' accusation. Monsieur le cardinal dit à Monsieur De Lisieux, à propos de ce voyage, que j' étois ami de tous ses ennemis, et Monsieur De Lisieux lui répondit : " il est vrai, et vous l' en devez estimer ; vous n' avez nul sujet de vous en plaindre. J' ai observé que ceux dont vous entendez parler étoient tous ses amis devant que d' être vos ennemis. -si cela est vrai, lui dit monsieur le cardinal, l' on a tort de me faire les contes que l' on m' en fait. " Monsieur De Lisieux me rendit sur cela tous les bons offices imaginables, et tels qu' il me dit le lendemain, et



qu' il me l' a dit encore plusieurs fois depuis, que si M Le Cardinal De Richelieu eût vécu, il m' eût infailliblement rétabli dans son esprit. Ce qui y mettoit le plus de disposition étoit que Monsieur De Lisieux l' avoit assuré que, quoique j' eusse lieu de me croire perdu à la cour, je n' avois jamais voulu être des amis de Monsieur Le Grand ; et il est vrai que M De Thou,

p201

avec lequel j' avois habitude et amitié particulière, m' en avoit pressé, et que je n' y donnai point, parce que je n' y crus d' abord rien de solide, et l' événement a fait voir que je ne m' y étois pas trompé. M Le Cardinal De Richelieu mourut avant que Monsieur De Lisieux eût pu achever ce qu' il avoit commencé pour mon accommodement, et je demurai ainsi dans la foule de ceux qui avoient été notés par le ministère. Ce caractère ne fut pas favorable les premières semaines qui suivirent la mort de monsieur le cardinal. Quoique le roi en eût une joie incroyable, il voulut conserver toutes les apparences : il ratifia les legs que ce ministre avoit faits des charges et des gouvernements ; il caressa tous ses proches, il maintint dans le ministère toutes ses créatures, et il affecta de recevoir assez mal tous ceux qui avoient été mal avec lui. Je fus le seul privilégié. Lorsque monsieur l' archevêque de Paris me présenta au roi, il me traita, je ne dis pas seulement honnêtement, mais avec une distinction qui surprit et qui

p202

étonna tout le monde ; il me parla de mes études, de mes sermons ; il me fit même des railleries douces et obligeantes. Il me commanda de lui faire ma cour toutes les semaines.

Voici les raisons de ce bon traitement, que nous ne sûmes nous-mêmes que la veille de sa mort. Il les dit à la reine.

Ces deux raisons sont deux aventures qui m' arrivèrent au sortir du collège, et desquelles je ne vous ai pas parlé, parce que je n' ai pas cru que n' ayant aucun rapport à rien par elles-mêmes, elles méritassent seulement votre réflexion. Je suis obligé de les y exposer en ce lieu, parce que je trouve que la fortune leur a donné plus de suites sans comparaison qu' elles n' en devoient avoir naturellement. Je vous dois dire de

plus, pour la vérité, que je ne m' en suis pas souvenu dans le commencement de ce discours, et qu' il n' y a que leur suite qui les ait remises dans ma mémoire. Un peu après que je fus sorti du collège, ce valet de chambre de mon gouverneur qui étoit mon *tercero* me trouva chez une misérable épinglière une nièce de quatorze ans, qui étoit d' une beauté surprenante. Il l' acheta pour moi cent cinquante pistoles, après me l' avoir fait voir ; il lui loua une petite maison à Issy ; il mit sa

p203

soeur auprès d' elle ; et j' y allai le lendemain qu' elle y fut logée. Je la trouvai dans un abattement extrême, et je n' en fus point surpris, parce que je l' attribuai à la pudeur. J' y trouvai quelque chose de plus le lendemain, qui fut une raison encore plus surprenante et plus extraordinaire que sa beauté, et c' étoit beaucoup dire. Elle me parla sagement, saintement, et sans emportement : toutefois elle ne pleura qu' autant qu' elle ne put pas s' en empêcher ; elle craignoit sa tante à un point qui me fit pitié. J' admirai son esprit, et après j' admirai sa vertu. Je la pressai autant qu' il le fallut pour l' éprouver. J' eus honte pour moi-même. J' attendis la nuit pour la mettre dans mon carrosse ; je la menai à ma tante De Maignelais, qui la mit dans une religion, où elle mourut huit ou dix ans après en réputation de sainteté. Ma tante, à qui cette fille avoua que les menaces de l' épinglière l' avoient si fort intimidée qu' elle auroit fait tout ce que j' aurois voulu, fut si touchée de mon procédé, qu' elle alla, dès le lendemain, le conter à Monsieur De Lisieux, qui le dit le jour même au roi, à son dîner.

p204

Voilà la première de ces deux aventures. La seconde ne fut pas de même nature ; mais elle ne fit pas un moindre effet dans l' esprit du roi.

Un an devant cette première aventure, j' étois allé courre le cerf à Fontainebleau, avec la meute de M De Souvrai, et comme mes chevaux étoient fort las, je pris la poste pour revenir à Paris. Comme j' étois mieux monté que mon gouverneur et qu' un valet de chambre, qui couroient avec moi, j' arrivai le premier à Juvisy, et je fis mettre ma selle sur le meilleur cheval que j' y trouvai. Coutenan, capitaine de la

petite compagnie de cheveu-légers du roi, brave, mais extravagant et scélérat, qui venoit de Paris aussi en poste, commanda à un palefrenier d' ôter ma selle et d' y mettre la sienne. Je m' avançai en lui disant que j' avois retenu le cheval ; et comme il me voyoit avec un petit collet uni et un habit noir tout simple, il me prit pour ce que j' étois en effet, c' est-à-dire pour un écolier, et il ne me répondit que par un soufflet, qu' il me donna à tour de bras, et qui me mit tout en sang. Je mis l' épée à la main et lui aussi ; et dès le premier coup que nous nous portâmes, il tomba, le pied lui ayant glissé ; et comme il donna de

p205

la main, en se voulant soutenir, contre un morceau de bois un peu pointu, son épée s' en alla aussi de l' autre côté. Je me reculai deux pas, et je lui dis de reprendre son épée ; il le fit, mais ce fut par la pointe, car il m' en présenta la garde en me demandant un million de pardons. Il les redoubla bien quand mon gouverneur fut arrivé, qui lui dit qui j' étois. Il retourna sur ses pas ; il alla conter au roi, avec lequel il avoit une très-grande liberté, toute cette petite histoire. Elle lui plut, et il s' en souvint en temps et lieu, comme vous le verrez encore plus particulièrement à sa mort. Je reprends le fil de mon discours.

Le bon traitement que je recevois du roi fit croire à mes proches que l' on pourroit peut-être trouver quelque ouverture pour moi à la coadjutorerie de Paris. Ils y trouvèrent d' abord beaucoup de difficulté dans l' esprit de mon oncle, très-petit, et par conséquent jaloux et difficile. Ils le gagnèrent par le moyen de Defita, son avocat, et de Couret, son aumônier ; mais ils firent en même temps une faute, qui rompit au moins pour ce coup leurs mesures. Ils firent éclater, contre mon sentiment, le consentement de Monsieur De Paris, et ils souffrirent

p206

même que la Sorbonne, les curés, le chapitre lui en fissent des remerciements. Cette conduite eut beaucoup d' éclat ; mais elle en eut trop ; et Messieurs Cardinal Mazarin, Des Noyers et De Chavigny en prirent sujet de me traverser, en disant au roi qu' il ne falloit pas accoutumer les corps à se désigner eux-mêmes des archevêques : de sorte que M Le

Maréchal De Schomberg, qui avoit épousé en premières noces ma cousine germaine, ayant voulu sonder le gué, n' y trouva aucun jour. Le roi lui répondit avec beaucoup de bonté pour moi ; mais j' étois encore trop jeune, l' affaire avoit fait trop de bruit devant que d' aller au roi, et autres telles choses.

Nous découvrîmes, quelque temps après, un obstacle plus sourd, mais aussi plus dangereux. M Des Noyers, secrétaire d' état, et celui des trois ministres qui paroissoit le mieux à la cour, étoit dévot de profession, et même jésuite secret, à ce que l' on a cru. Il se mit en

tête d' être archevêque de Paris ; et comme l' on croyoit compter sûrement tous les mois sur la mort de mon oncle, qui étoit dans la vérité fort infirme, il crut qu' il falloit à tout hasard m' éloigner de Paris, où il voyoit que j' étois extrêmement aimé, et me donner une place qui parût belle et raisonnable pour un homme de mon âge. Il me fit proposer au roi, par le P Sirmond, jésuite et son confesseur, pour l' évêché d' Agde, qui n' a que vingt-deux paroisses, et qui vaut plus de trente mille livres de rente. Le roi agréa la proposition avec joie, et il m' en envoya le brevet le jour même. Je vous confesse que je fus embarrassé au delà de tout ce que je vous puis exprimer. Ma dévotion ne me portoit nullement en Languedoc. Vous voyez les inconvénients du refus, si grands que je n' eusse pas trouvé un homme qui me l' eût osé conseiller. Je pris mon parti de moi-même. J' allai trouver le roi. Je lui dis, après l' avoir remercié, que j' appréhendois extrêmement le poids d' un évêché éloigné ; que mon âge avoit besoin d' avis et de conseils qui ne se rencontrent jamais que fort imparfaitement dans

p208

les provinces. J' ajoutai à cela tout ce que vous vous pouvez imaginer. Je fus plus heureux que sage. Le roi ne se fâcha point de mon refus, et il continua à me très-bien traiter. Cette circonstance, jointe à la retraite de M Des Noyers, qui donna dans le panneau que M De Chavigny lui avoit tendu, réveilla mes espérances de la coadjutorerie de Paris. Comme le roi avoit pris des engagements assez publics de n' en point admettre, depuis celle qu' il avoit accordée à Monsieur D' Arles, l' on balançoit, et l' on se donnoit du temps avec d' autant moins de peine, que sa santé s' affoiblissoit tous les jours et que j' avois lieu de tout espérer de la régence.

p209

Le roi mourut. M De Beaufort, qui étoit de tout temps à la reine, et qui en faisoit même le galant, se mit en tête de gouverner, dont il étoit moins capable que son valet de chambre. Monsieur l' évêque de Beauvais, plus idiot que tous les idiots de votre connoissance, prit la figure de premier ministre, et il demanda, dès le premier jour, aux hollandois qu' ils se convertissent à la religion catholique, si ils

vouloient demeurer dans l' alliance de France. La reine eut honte de cette momerie de ministère. Elle me commanda d' aller offrir, de sa part, la première place à mon père ; et voyant qu' il refusoit

p210

obstinément de sortir de sa cellule des pères de l' oratoire, elle se mit entre les mains de M Le Cardinal Mazarin.

Vous pouvez juger qu' il ne me fut pas difficile de trouver ma place dans ces moments, dans lesquels d' ailleurs l' on ne refusoit rien ; et La Feuillade, frère de celui que vous voyez à la cour, disoit qu' il n' y avoit plus que quatre petits mots dans la langue françoise : " la reine est si bonne ! "

Mme De Maignelais et Monsieur De Lisieux demandèrent la coadjutorerie pour moi, et la reine la leur refusa, en disant qu' elle ne l' accorderoit qu' à mon père, qui ne vouloit point du tout paroître au Louvre. Il y vint enfin une unique fois. La reine lui dit publiquement qu' elle avoit reçu ordre du feu roi, la veille de sa mort, de me la faire expédier, et qu' il lui avoit dit, en présence de Monsieur De Lisieux, qu' il m' avoit toujours eu dans l' esprit, depuis les deux aventures de l' épinglière et de Coutenan. Quel rapport de ces deux bagatelles à l' archevêché de Paris ? Et voilà toutefois comme la plupart des choses se font.

p211

Tous les corps vinrent remercier la reine. Lozières, maître des requêtes et mon ami particulier, m' apporta seize mille écus pour mes bulles. Je les envoyai à Rome par un courrier, avec ordre de ne point demander de grâce, pour ne point différer l' expédition et pour ne laisser aucun temps au ministre de la traverser. Je la reçus

p212

la veille de la toussaints. Je montai, le lendemain, en chaire dans Saint-Jean, pour y commencer l' avent, que j' y prêchai. Mais il est temps de prendre un peu d' haleine.

Il me semble que je n' ai été jusques ici que dans le

parterre, ou tout au plus dans l' orchestre, à jouer et à badiner avec les violons ; je vas monter sur le théâtre,

p215

où vous verrez des scènes, non pas dignes de vous, mais un peu moins indignes de votre attention.

## PARTIE 2

Je commençai mes sermons de l' avent dans Saint-Jean

p216

En Grève, le jour de la toussaints, avec le concours naturel à une ville aussi peu accoutumée que l' étoit Paris à voir ses archevêques en chaire.

Le grand secret de ceux qui entrent dans les emplois est de saisir d' abord l' imagination des hommes par une action que quelque circonstance leur rende particulière.

Comme j' étois obligé de prendre les ordres, je fis une retraite à Saint-Lazare, où je donnai à l' extérieur toutes les apparences ordinaires. L' occupation de mon intérieur fut une grande et profonde réflexion sur la manière que je devois prendre pour ma conduite. Elle étoit très-difficile. Je trouvois l' archevêché de Paris dégradé, à l' égard du monde, par les bassesses de mon oncle, et désolé, à l' égard de Dieu, par sa négligence et par son incapacité. Je prévoyois des oppositions infinies à son rétablissement ; et je n' étois pas si aveuglé, que je ne connusse que la plus grande et la plus insurmontable étoit dans moi-même. Je n' ignorois pas de quelle nécessité est la règle des moeurs à un évêque. Je sentois que le désordre scandaleux de ceux de mon oncle me l' imposoit

p217

encore plus étroite et plus indispensable qu' aux autres ; et je sentois, en même temps, que je n' en étois pas capable, et que tous les obstacles et de conscience et de gloire que j' opposerois au dérèglement ne seroient que des digues fort mal assurées. Je pris, après six jours de réflexion, le parti *de faire le*

*mal par dessein, ce qui est sans comparaison le plus criminel* devant Dieu, mais ce qui est sans doute le plus sage devant le monde : et parce qu' en le faisant ainsi l' on y met toujours des préalables, qui en couvrent une partie ; et parce que l' on évite, par ce moyen, le plus dangereux ridicule qui se puisse rencontrer dans notre profession, qui est celui de mêler à contre-temps le péché dans la dévotion. Voilà la sainte disposition avec laquelle je sortis de Saint-Lazare. Elle ne fut pourtant pas de tout point mauvaise ; car je pris une ferme résolution de remplir exactement tous les devoirs de ma profession, et d' être aussi homme de bien pour le salut des autres, que je pourrois être méchant pour moi-même.

p218

Monsieur l' archevêque de Paris, qui étoit le plus foible de tous les hommes, étoit, par une suite assez commune, le plus glorieux. Il s' étoit laissé précéder partout par les moindres officiers de la couronne, et il ne donnoit pas la main, dans sa propre maison, aux gens de qualité qui avoient affaire à lui. Je pris le chemin tout contraire. Je donnai la main chez moi à tout le monde ; j' accompagnai tout le monde jusques au carrosse, et j' acquis par ce moyen la réputation de civilité à l' égard de beaucoup, et même d' humilité à l' égard des autres. J' évitai, sans affectation, de me trouver en lieu de cérémonie avec les personnes d' une condition fort relevée, jusques à ce que je me fusse tout à fait confirmé dans cette réputation ; et quand je crus l' avoir établie, je pris l' occasion d' un contrat de mariage pour disputer le rang de la signature à M De Guise. J' avois bien étudié et fait étudier mon droit, qui étoit incontestable dans les limites du diocèse. La préséance me fut adjugée par arrêt du

p219

conseil, et j' éprouvai, en ce rencontre, par le grand nombre de gens qui se déclarèrent pour moi, que descendre jusques aux petits est le plus sûr moyen pour s' élever aux grands. Je faisois ma cour, une fois la semaine, à la messe de la reine, après laquelle j' allois presque toujours dîner chez M Le Cardinal Mazarin, qui me traitoit fort bien, et qui étoit dans la vérité très-content de moi, parce que je n' avois voulu prendre aucune part dans la cabale que l' on



appeloit des *importants* , quoique il y en eût  
d' entre eux qui fussent extrêmement de mes amis.  
Peut-être ne serez-vous pas

p220

fâchée que je vous explique ce que c' étoit que cette  
cabale.  
M De Beaufort, qui avoit le sens beaucoup au-dessous  
du médiocre, voyant que la reine avoit donné sa  
confiance à M Le Cardinal Mazarin, s' emporta de la  
manière du monde la plus imprudente. Il refusa tous les  
avantages qu' elle lui offroit avec profusion ; il fit  
vanité de donner au monde toutes les démonstrations  
d' un

p221

amant irrité ; il ne ménagea en rien monsieur ; il  
brava, dans les premiers jours de la régence, feu  
monsieur le prince ; il l' outra ensuite par la  
déclaration publique qu' il fit contre Mme De  
Longueville, en faveur de Mme De Montbazon, qui  
véritablement n' avoit offensé la première qu' en  
contrefaisant ou montrant cinq des lettres que l' on  
prétendoit qu' elle avoit écrites à Coligny. M De  
Beaufort, pour soutenir ce qu' il faisoit contre la  
régente, contre le ministre et contre tous les princes  
du

p222

sang, forma une cabale de gens qui sont tous morts  
fous, mais qui, dès ce temps-là, ne me paroissoient  
guère sages : Beaupuy, Fontrailles, Fiesque.  
Montrésor, qui avoit la mine de Caton, mais qui n' en  
avoit pas le jeu, s' y joignit avec Béthune. Le  
premier étoit mon parent proche, et le second étoit  
assez de mes amis. Ils obligèrent M De Beaufort à  
me faire beaucoup d' avances.

p223

E les reçus avec respect, mais je n' entrai à rien ;  
je m' en expliquai même à Montrésor, en lui disant que

je devois la coadjutorerie de Paris à la reine, et que la grâce étoit assez considérable pour m' empêcher de prendre aucune liaison qui pût ne lui être pas agréable. Montrésor m' ayant répondu que je n' en avois nulle obligation à la reine, puisqu' elle n' avoit rien fait en cela que ce qui lui avoit été ordonné publiquement par le feu roi, et que d' ailleurs la grâce m' avoit été faite dans un temps où la reine ne donnoit rien à force de ne rien refuser, je lui dis ces propres mots : " vous me permettrez d' oublier tout ce qui pourroit diminuer ma reconnoissance et de ne me ressouvenir que de ce qui la doit augmenter. " ces paroles, qui furent rapportées à M Le Cardinal Mazarin par Goulas, à ce que lui-même m' a dit depuis, lui plurent. Il les dit à la reine le jour que M De Beaufort fut arrêté. Cette prison fit beaucoup d' éclat, mais elle n' eut pas celui qu' elle devoit produire ; et comme elle fut le commencement de l' établissement du ministre, que vous verrez dans toute la suite de cette histoire jouer le plus considérable rôle de la comédie, il est nécessaire, à mon opinion, de vous en parler un peu plus en détail. Vous avez vu ci-dessus que ce parti, formé dans la cour par M De Beaufort, n' étoit composé que de quatre ou cinq mélancoliques, qui avoient la mine de penser creux ;

p224

et cette mine, ou fit peur à M Le Cardinal Mazarin, ou lui donna lieu de feindre qu' il avoit peur. Il y a eu des raisons de douter de part et d' autre ; ce qui est certain est que La Rivière, qui avoit déjà beaucoup de part dans l' esprit de monsieur, essaya de la donner au ministre par toute sorte d' avis, pour l' obliger de le défaire de Montrésor, qui étoit sa bête ; et que monsieur le prince n' oublia rien aussi pour la lui faire prendre, par

p225

l' appréhension qu' il avoit que monsieur le duc, qui est monsieur le prince d' aujourd' hui, ne se commît par quelque combat avec M De Beaufort, comme il avoit été sur le point de faire dans le démêlé de Mmes De Longueville et De Montbazon. Le palais D' Orléans et l' hôtel De Condé, étant unis ensemble par ces intérêts, tournèrent en moins de rien en ridicule la morgue qui avoit donné aux amis de M De Beaufort le

nom d' importants ; et ils

p226

se servirent, en même temps, très-habilement des grandes apparences que M De Beaufort, selon le style de tous ceux qui ont plus de vanité que de sens, ne manqua pas de donner en toute sorte d' occasions aux moindres bagatelles. L' on tenoit cabinet mal à propos, l' on donnoit des rendez-vous sans sujet ; les chasses mêmes paroisoient mystérieuses. Enfin l' on fit si bien que l' on se fit arrêter au Louvre par Guitaut, capitaine des gardes de la reine. Les importants furent chassés et dispersés, et l' on publia par tout le royaume qu' ils avoient fait une entreprise sur la vie de monsieur le cardinal. Ce qui a fait que je ne l' ai jamais cru, est que l' on n' en a jamais vu ni déposition ni indice, quoique la plupart des domestiques de la maison De Vendôme aient été très-longtemps en prison. Vaumorin et Ganseville, auxquels j' en ai parlé cent fois dans la fronde, m' ont juré qu' il n' y avoit rien au monde de plus faux. L' un étoit capitaine des gardes, et l' autre écuyer de M De Beaufort. Le Marquis De

p227

Nangis, maistre de camp du régiment de Navarre ou de Picardie, je ne m' en ressouviens pas précisément, et enragé contre la reine et contre le cardinal pour un sujet que je vous dirai incontinent, fut fort tenté d' entrer dans la cabale des importants, cinq ou six jours devant que M De Beaufort fut arrêté ; et je le détournai de cette pensée, en lui disant que la mode, qui a du pouvoir en toutes choses, ne l' a si sensible en aucune qu' à être ou bien ou mal à la cour. Il y a des temps où la disgrâce est une manière de feu qui purifie toutes les mauvaises qualités et qui illumine toutes les bonnes ; il y a des temps où il ne sied pas bien à un honnête homme d' être disgracié. Je soutins à Nangis que celui des importants étoit de cette nature ; et je vous marque cette circonstance pour avoir lieu de vous faire le plan de l' état où les choses se trouvèrent à la mort du feu roi. C' est par où je devois commencer ; mais le fil du discours m' a emporté.

Il faut confesser, à la louange de M Le Cardinal De Richelieu, qu' il avoit conçu deux desseins que je trouve presque aussi vastes que ceux des Césars et des

Alexandres. Celui d' abattre le parti de la religion avoit été projeté par M Le Cardinal De Retz, mon oncle ; celui d' attaquer

p228

la formidable maison d' Autriche n' avoit été imaginé de personne. Il a consommé le premier ; et à sa mort, il avoit bien avancé le second. La valeur de monsieur le prince, qui étoit monsieur le duc en ce temps-là, fit que celle du roi n' altéra point l' état des choses. La fameuse victoire de Rocroy donna autant de sûreté au royaume qu' elle lui apporta de gloire ; et ses lauriers couvrirent le roi qui règne aujourd' hui, dans son berceau. Le roi, son père, qui n' aimoit ni n' estimoit la reine, sa femme, lui donna, en mourant, un conseil nécessaire pour limiter l' autorité de sa régence ; et il y nomma M Le Cardinal Mazarin, monsieur le chancelier, M Boutiller et

p229

M De Chavigny. Comme tous ces sujets étoient extrêmement odieux au public, parce qu' ils étoient tous créatures de M Le Cardinal De Richelieu, ils furent sifflés par tous les laquais, dans les cours de Saint-Germain, aussitôt que le roi fut expiré ; et si M De Beaufort eût eu le sens commun, ou si Monsieur De Beauvais n' eût pas été une bête mitrée, ou si il eût plu à mon père d' entrer dans les affaires, ces collatéraux de la régence auroient été infailliblement chassés avec honte, et la mémoire du Cardinal De Richelieu auroit été sûrement condamnée par le parlement avec une joie publique.

La reine étoit adorée beaucoup plus par ses disgrâces que par son mérite. L' on ne l' avoit vue que persécutée, et la souffrance, aux personnes de ce rang, tient lieu d' une grande vertu. L' on se vouloit imaginer qu' elle avoit eu de la patience, qui est très-souvent figurée par l' indolence. Enfin il est constant que l' on en espéroit des merveilles ; et Bautru disoit qu' elle faisoit déjà des

p230

miracles, parce que les plus dévots avoient même oublié ses coquetteries.

M Le Duc D' Orléans fit quelque mine de disputer la régence, et La Frette, qui étoit à lui, donna de l' ombrage, parce qu' il arriva, une heure après la mort du roi, à Saint-Germain, avec deux cents gentilshommes qu' il avoit amenés de son pays. J' obligeai Nangis, dans ce moment, à offrir à la reine le régiment qu' il commandoit, qui étoit en garnison à Mantes. Il le fit marcher à Saint-Germain ; tout le régiment des gardes s' y rendit ; l' on amena le roi à Paris. Monsieur se contenta d' être lieutenant général de l' état ; monsieur le prince fut déclaré chef du conseil. Le parlement confirma la régence de la reine, mais sans limitation ; tous les exilés furent rappelés, tous les prisonniers furent mis en liberté, tous les criminels furent justifiés, tous ceux qui avoient perdu des charges y rentrèrent : on donnoit

p231

tout, on ne refusoit rien ; et Mme De Beauvais, entre autres, eut permission de bâtir dans la place Royale. Je ne me ressouviens plus du nom de celui à qui l' on expédia un brevet pour un impôt sur les messes. La félicité des particuliers paroissoit pleinement assurée par le bonheur public. L' union très-parfaite de la maison royale fixoit le repos du dedans. La bataille de Rocroy avoit anéanti pour des siècles la vigueur de l' infanterie d' Espagne ; la cavalerie de l' empire ne tenoit pas devant

p232

les weymariens. L' on voyoit sur les degrés du trône, d' où l' âpre et redoutable Richelieu avoit foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux, bénin, qui ne vouloit rien, qui étoit au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permettoit pas de s' humilier autant qu' il l' eût souhaité devant tout le monde, qui marchoit dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse. N' ai-je pas eu de raison de vous dire qu' il ne seyoit pas bien à un honnête homme d' être mal à la cour en ce temps-là ? Et n' eus-je pas encore raison de conseiller à Nangis de ne s' y pas brouiller, quoique, nonobstant le service qu' il avoit rendu à Saint-Germain, il fût le premier homme à qui l' on eût refusé une gratification de rien qu' il demanda ? Je la lui fis obtenir. Vous ne serez pas surprise de ce que l' on le fut de la prison de M De Beaufort, dans une cour où l' on

venoit de les ouvrir à tout le monde sans exception ;

p233

mais vous le serez sans doute de ce que personne ne s'aperçut des suites. Ce coup de rigueur, fait dans un temps où l'autorité étoit si douce qu'elle étoit comme imperceptible, fit un très-grand effet. Il n'y avoit rien de si facile que ce coup par toutes les circonstances que vous avez vues, mais il paroissoit grand ; et tout ce qui est de cette nature est heureux, parce qu'il a de la dignité et n'a rien d'odieux. Ce qui attire assez souvent je ne sais quoi d'odieux sur les actions des ministres, même les plus nécessaires, est que pour les faire ils sont presque toujours obligés de surmonter des obstacles dont la victoire ne manque jamais de porter avec elle de l'envie et de la haine. Quand il se présente une occasion considérable dans laquelle il n'y a rien à vaincre, parce qu'il n'y a rien à combattre, ce qui est très-rare, elle donne à leur autorité un éclat pur, innocent, non mélangé, qui ne l'établit pas seulement, mais qui leur fait même tirer, dans les suites, du mérite de tout ce qu'ils ne font pas, presque également que de tout ce qu'ils font. Quand l'on vit que le cardinal avoit arrêté celui qui, cinq ou six semaines devant, avoit ramené le roi à Paris avec un faste inconcevable, l'imagination de tous

p234

les hommes fut saisie d'un étonnement respectueux ; et je me souviens que Chapelain, qui enfin avoit de l'esprit, ne pouvoit se lasser d'admirer ce grand événement. L'on se croyoit bien obligé au ministre de ce que, toutes les semaines, il ne faisoit pas mettre quelqu'un en prison, et l'on attribuoit à la douceur de son naturel les occasions qu'il n'avoit pas de mal faire. Il faut avouer qu'il seconda fort habilement son bonheur. Il

p235

donna toutes les apparences nécessaires pour faire croire que l'on l'avoit forcé à cette résolution ; que les conseils de monsieur et de monsieur le prince

l'avoient emporté dans l'esprit de la reine sur son avis. Il parut encore plus modéré, plus civil et plus ouvert le lendemain de l'action. L'accès étoit tout à fait libre, les audiences étoient aisées, l'on dînoit avec lui comme avec un particulier ; il relâcha même beaucoup de la morgue des cardinaux les plus ordinaires. Enfin il fit si bien, qu'il se trouva sur la tête de tout le monde, dans le temps que tout le monde croyoit l'avoir encore à ses côtés. Ce qui me surprend, est que les princes et les grands du royaume, qui pour leurs propres intérêts devoient être plus clairvoyants que le vulgaire, furent les plus aveuglés. Monsieur se crut au-dessus de l'exemple ; monsieur le prince, attaché à la cour par son avarice, voulut s'y croire ; monsieur le duc étoit d'un âge à s'endormir aisément à l'ombre des lauriers ; M De Longueville ouvrit les yeux, mais ce ne fut que pour les refermer ; M De Vendôme étoit trop heureux de n'avoir été que chassé ; M De

p237

Nemours n'étoit qu'un enfant ; M De Guise, revenu tout nouvellement de Bruxelles, étoit gouverné par Mlle De Pons, et croyoit gouverner la cour ; M De Bouillon croyoit de jour en jour que l'on lui rendroit Sedan ; M De Turenne étoit plus que satisfait de commander les armées d'Allemagne ; M D'Espèron étoit ravi d'être rentré dans son gouvernement et dans sa charge ; M De Schomberg avoit toute sa vie été inséparable de tout ce qui étoit bien à la cour ; M De Gramont en étoit esclave ; et Mm De Retz, De Vitry et De Bassompierre se croyoient, au pied de la lettre, en faveur, parce qu'ils n'étoient plus ni prisonniers ni exilés. Le parlement, délivré du Cardinal De Richelieu, qui l'avoit tenu fort bas, s'imaginoit que le siècle d'or seroit celui d'un ministre qui leur disoit tous les jours que la reine ne se vouloit conduire que par leurs conseils. Le clergé, qui donne toujours l'exemple de la servitude, la prêchoit aux autres sous le titre d'obéissance. Voilà comme tout le monde se trouva en un instant Mazarin.

p238

Ce plan vous paroîtra peut-être avoir été bien long ; mais je vous supplie de considérer qu'il contient les quatre premières années de la régence, dans lesquelles

la rapidité du mouvement donné à l' autorité royale par M Le Cardinal De Richelieu, soutenue par les circonstances que je vous viens de marquer, et par les avantages continuels remportés sur les ennemis, maintint toutes les choses en l' état où vous les voyez. Il y eut, la troisième et la quatrième année, quelque petit nuage entre monsieur et monsieur le duc pour des bagatelles ;

p239

il y en eut entre monsieur le duc et M Le Cardinal Mazarin, pour la charge d' amiral, que le premier prétendit par la mort de M Le Duc De Brézé, son beau-frère. Je ne parle point ici de ce détail, et parce qu' il n' altéra en rien la face des affaires, et parce qu' il n' y a point de mémoire de ce temps-là où vous ne le trouviez imprimé.

Monsieur De Paris partit de Paris, deux mois après mon sacre, pour aller passer l' été à Angers, dans une

p240

abbaye qu' il y avoit, appelée Saint-Aubin, et il m' ordonna, quoique avec beaucoup de peine, de prendre soin de son diocèse. Ma première fonction fut la visite des religieuses de la conception, que la reine me força de faire, parce que n' ignorant pas qu' il y avoit dans ce monastère plus de quatre-vingts filles, dont il y en avoit plusieurs de belles et quelques-unes de coquettes, j' avois peine à me résoudre à y exposer ma vertu. Il le fallut toutefois, et je la conservai avec l' édification du prochain, parce que je n' en vis jamais une seule au visage, et je ne leur parlai jamais qu' elles n' eussent le voile baissé ; et cette conduite, qui dura six semaines, donna un merveilleux lustre à ma chasteté. Je crois que les leçons que je recevois tous les soirs chez Mme De Pommereux la fortifioient beaucoup pour le lendemain. Ce qui est d' admirable, est que ces leçons, qui n' étoient

p241

plus secrètes, ne me nuisirent point dans le monde. La dame eût été bien fâchée que l' on ne les eût pas sues ; mais elle les mêloit, et à ma prière et parce qu' elle-même y étoit assez portée, de tant de diverses



apparences, où il n' y avoit pourtant rien de réel, que notre affaire, en beaucoup de choses, avoit l' air de n' être pas publique, quoiqu' elle ne fût pas cachée. Cela paroît galimatias ; mais il est de ceux que la pratique fait connoître quelquefois et que la spéculation ne fait jamais entendre. J' en ai remarqué de cette sorte en tout genre d' affaires.

Je continuai à faire dans le diocèse tout ce que la jalousie de mon oncle me permit d' y entreprendre sans le fâcher. Mais comme, de l' humeur dont il étoit, il y avoit peu de choses qui ne le pussent fâcher, je m' appliquai bien davantage à tirer du mérite de ce que je n' y faisais

p242

pas que de ce que je faisais ; et ainsi je trouvai le moyen de prendre même des avantages de la jalousie de Monsieur De Paris, en ce que je pouvois, à jeu sûr, faire paroître ma bonne intention en tout : au lieu que si j' eusse été le maître, la bonne conduite m' eût obligé à me réduire purement à ce qui eût été praticable.

M Le Cardinal Mazarin m' avoua, longtemps après, dans l' intervalle de l' une de ces paix fourrées que nous faisons quelquefois ensemble, que la première cause de l' ombrage qu' il prit de mon pouvoir à Paris fut l' observation qu' il fit de ce manoeuvre, qui étoit pourtant, à son égard, très-innocent. Un autre rencontre lui en donna avec aussi peu de sujet.

J' entrepris d' examiner la capacité de tous les prêtres du diocèse, ce qui étoit, dans la vérité, d' une utilité inconcevable. Je fis pour cet effet trois tribunaux composés de chanoines, de curés et de religieux, qui devoient réduire tous les prêtres en trois classes, dont la première étoit des capables, que l' on laissoit dans l' exercice de leurs fonctions ; la seconde, de ceux qui ne l' étoient pas, mais qui le pouvoient devenir ; la troisième, de ceux qui ne l' étoient pas et qui ne le pouvoient jamais être. On séparoit ceux de ces deux dernières classes : l' on les interdisoit de leurs fonctions ; l' on les mettoit dans des maisons distinctes, et l' on instruisoit les uns et l' on se contentoit d' apprendre purement aux autres les règles de la piété. Vous jugez bien que ces établissemens devoient être d' une dépense immense ;

p243

mais l' on m' apportoit des sommes considérables de tous côtés. Toutes les bourses des gens de bien s' ouvrirent avec profusion.

Cet éclat fâcha le ministre, et il fit que la reine manda, sous un prétexte frivole, Monsieur De Paris, qui, deux jours après qu' il fut arrivé, me commanda, sous un autre encore plus frivole, de ne pas continuer l' exécution de mon dessein. Quoique je fusse très-bien averti, par mon ami l' aumônier, que le coup me venoit de la cour, je le souffris avec bien plus de flegme qu' il n' appartenoit à ma vivacité. Je n' en témoignai quoi que ce soit, et je demeurai dans ma conduite ordinaire à l' égard de monsieur le cardinal. Je ne parlai pas si judicieusement sur un autre sujet, quelques jours après, que j' avois agi sur celui-là. Le bon homme M De Morangis me disant,

p244

dans la cellule du prieur des Chartreux, que je faisois trop de dépense, comme il n' étoit que trop vrai que je la faisois excessive, je lui répondis fort étourdiment : " j' ai bien supputé ; César, à mon âge, devoit six fois plus que moi. " cette parole, très-imprudente en tout sens, fut rapportée par un malheureux docte qui se trouva là à M De Servient, qui la dit malicieusement à monsieur le cardinal. Il s' en moqua, et il avoit raison ; mais il la remarqua, et il n' avoit pas tort.

L' assemblée du clergé se tint en 1645. J' y fus invité

p245

comme diocésain, et elle se peut dire le véritable écueil de ma médiocre faveur.

M Le Cardinal De Richelieu avoit donné une atteinte cruelle à la dignité et à la liberté du clergé dans l' assemblée de Mantes, et il avoit exilé, avec des circonstances atroces, six de ses prélats les plus considérables.

p246

On résolut, en celle de 1645, de leur faire quelque sorte de réparation, ou plutôt de donner quelque récompense d' honneur à leur fermeté, en les priant de venir prendre place dans la compagnie, quoiqu' ils n' y

fussent pas députés. Cette résolution, qui fut prise d' un consentement général dans les conversations particulières, fut portée innocemment et sans aucun mystère

p247

dans l' assemblée, où l' on ne songea pas seulement que la cour y pût faire réflexion ; et il arriva par hasard que lorsque l' on y délibéra, le tour, qui tomba ce jour-là sur la province de Paris, m' obligea à parler le premier.

J' ouvris donc l' avis, selon que nous l' avions tout concerté, et il fut suivi de toutes les voix. à mon retour

p248

chez moi, je trouvai l' argentier de la reine qui me portoit ordre de l' aller trouver à l' heure même. Elle étoit sur son lit, dans sa petite chambre grise, et elle me dit avec un ton de voix fort aigre, qui lui étoit assez naturel, qu' elle n' eût jamais cru que j' eusse été capable de lui manquer au point que je venois de le faire, dans une occasion qui blessoit la mémoire du feu roi son seigneur. Il ne me fut pas difficile de la mettre en état de ne pouvoir que me dire sur mes raisons, et elle en sortit par le commandement qu' elle me fit de les aller faire connoître à monsieur le cardinal. Je trouvai qu' il les entendoit aussi peu qu' elle. Il me parla de l' air du monde le plus haut ; il ne voulut point écouter mes justifications, et il me déclara qu' il me commandoit, de la part du roi, que je me rétractasse le lendemain en pleine assemblée. Vous croyez bien qu' il eût été difficile de m' y résoudre. Je ne m' emportai toutefois nullement ; je ne sortis point du respect, et comme je vis que ma soumission ne gagnoit rien sur son esprit, je pris le parti d' aller trouver Monsieur D' Arles, sage et modéré,

p249

et de le prier de vouloir bien se joindre à moi pour faire entendre ensemble nos raisons à monsieur le cardinal. Nous y allâmes, nous lui parlâmes, et nous conclûmes, en revenant de chez lui, qu' il étoit

l' homme du monde le moins entendu dans les affaires du clergé. Je ne me souviens pas précisément de la manière dont cette affaire s' accommoda ; je crois de plus que vous n' en avez pas grande curiosité, et je ne vous en ai parlé un peu au long que pour vous faire connoître et que je n' ai eu aucun tort dans le premier démêlé que j' ai eu avec la cour, et que le respect que j' eus pour M Le Cardinal Mazarin, à la considération de la reine, alla jusques à la patience.

J' en eus encore plus de besoin, trois ou quatre mois après, dans une occasion que son ignorance lui fournit d' abord, mais que sa malice envenima. L' évêque de Varmie, l' un des ambassadeurs qui venoient querir la

p250

reine de Pologne, prit en gré de vouloir faire la cérémonie du mariage dans Notre-Dame. Vous remarquerez, s' il vous plaît, que les évêques et archevêques de Paris n' ont jamais cédé ces sortes de fonctions dans leur église qu' aux cardinaux de la maison royale ; et que mon oncle avoit été blâmé au dernier point par tout son clergé, parce qu' il avoit souffert que M Le Cardinal De La Rochefoucauld mariât la reine d' Angleterre.

Il étoit parti justement pour son second voyage d' Anjou la veille de la Saint-Denis ; et le jour de la fête, Saintot, lieutenant des cérémonies, m' apporta, dans Notre-Dame même, une lettre de cachet, qui m' ordonnoit de faire préparer l' église pour monsieur l' évêque de Varmie, et qui me l' ordonnoit dans les mêmes termes dans lesquels on commande au prévôt des marchands de préparer l' hôtel de ville pour un ballet. Je fis voir la lettre

p251

de cachet au doyen et aux chanoines, qui étoient avec moi ; et je leur dis en même temps que je ne doutois point que ce ne fût une méprise de quelque commis de secrétaire d' état ; que je partirois, dès le lendemain, pour Fontainebleau, où étoit la cour, et pour éclaircir moi-même ce malentendu. Ils étoient fort émus, et ils vouloient venir avec moi à Fontainebleau. Je les en empêchai,

p252

en leur promettant de les mander si il en était besoin.

J' allai descendre chez monsieur le cardinal. Je lui représentai les raisons et les exemples. Je lui dis qu' étant son serviteur aussi particulier que je l' étois, j' espérais qu' il me feroit la grâce de les faire entendre à la reine ; et j' ajoutai assurément tout ce qui l' y pouvoit obliger.

C' est en cette occasion où je connus qu' il affectoit de me brouiller avec elle ; car, quoique je visse clairement que les raisons que je lui alléguois le touchoient, au point d' être certainement fâché d' avoir donné cet ordre devant que d' en savoir la conséquence, il se remit après un peu de réflexion, et il l' opiniâtra de la manière du monde la plus engageante et la plus désobligeante. Comme je parlois au nom et de monsieur l' archevêque et de toute l' église de Paris, il éclata comme il eût pu faire si un particulier, de son autorité privée, l' eût voulu haranguer à la tête de cinquante séditieux. Je lui en voulus faire voir, avec respect, la différence ; mais il étoit si ignorant de nos moeurs et de nos manières, qu' il prenoit tout de travers le peu que l' on lui en vouloit faire entendre. Il finit brusquement et incivilement la conversation, et il me renvoya à la reine. Je la trouvai sifflée et aigrie ; et tout ce que j' en pus tirer fut qu' elle donneroit audience au chapitre, sans lequel je lui déclarai que je ne pouvois ni ne devois rien conclure. Je le mandai à l' heure même. Le doyen arriva le lendemain

p253

avec seize députés. Je les présentai : ils parlèrent, et ils parlèrent très-sagement et très-fortement. La reine nous renvoya à monsieur le cardinal, qui, pour vous dire le vrai, ne nous dit que des impertinences ; et comme il ne savoit encore que très-médiocrement la force des mots françois, il finit sa réponse en me disant que je lui avois parlé la veille fort insolemment. Vous pouvez juger que cette parole me choqua. Comme toutefois j' avois pris une résolution ferme de faire paroître de la modération, je ne lui répondis qu' en souriant, et je me tournai aux députés, en leur disant : " messieurs, le mot est gai. " il se fâcha de mon souris, et il me dit d' un ton très-haut : " à qui croyez-vous parler ? Je vous apprendrai à vivre. " je vous confesse que ma bile s' échauffa. Je lui répondis que je savois fort bien que j' étois le coadjuteur de Paris qui parlois à M Le Cardinal Mazarin ; mais que je croyois que lui pensoit être le

Cardinal De Lorraine qui parloit au suffragant de Metz. Cette expression,

p254

que la chaleur me mit à la bouche, réjouit les assistants, qui étoient en grand nombre. Je ramenai les députés du chapitre dîner chez moi ; et nous nous préparions pour retourner aussitôt après à Paris, quand nous vîmes entrer M Le Maréchal D' Estrées, qui venoit pour m' exhorter de ne point rompre, et pour me dire que les choses se pourroient accommoder. Comme il vit que je ne me rendois pas à son conseil, il s' expliqua nettement, et il m' avoua qu' il avoit ordre de la reine de m' obliger à aller chez elle. Je ne balançai point ; j' y menai les députés. Nous la trouvâmes radoucie, bonne, changée à un point que je ne vous puis exprimer. Elle me dit, en présence des députés, qu' elle avoit voulu me voir, non pas pour la substance de l' affaire, pour laquelle il seroit aisé de trouver des expédients, mais pour me faire une réprimande de la manière dont j' avois parlé à ce pauvre monsieur le cardinal, qui étoit doux comme un agneau, et qui m' aimoit comme son fils. Elle ajouta à cela toutes les bontés possibles, et elle finit par un commandement qu' elle fit au doyen et aux députés de me mener chez monsieur le cardinal, et d' aviser ensemble ce qu' il y auroit à faire. J' eus un peu de peine à faire ce pas, et je marquai à la reine qu' il n' y auroit eu qu' elle au monde qui m' y auroit pu obliger. Nous trouvâmes le ministre encore plus doux que la maîtresse. Il me fit un million d' excuses du terme *insolement* . Il me dit, et il pouvoit être vrai, qu' il avoit

p255

cru qu' il signifiât *insolito* . Il me fit toutes les honnêtetés imaginables, mais il ne conclut rien, et il nous remit à un petit voyage qu' il croyoit faire au premier jour à Paris. Nous y revînmes pour attendre ses ordres ; et quatre ou cinq jours après, Saintot, lieutenant des cérémonies, entra chez moi à minuit, et il me présenta une lettre de monsieur l' archevêque, qui m' ordonnoit de ne m' opposer en rien aux prétentions de monsieur l' évêque de Varmie, et de lui laisser faire la cérémonie du mariage. Si j' eusse été bien sage, je me serois contenté de ce que j' avois fait jusque-là, parce qu' il est toujours judicieux de prendre toutes les issues que l' honneur permet pour sortir des affaires que l' on a avec la cour ; mais j' étois jeune, et j' étois de plus en colère, parce que je voyois que l' on m' avoit joué à Fontainebleau, comme il étoit vrai, et que l' on ne m' avoit bien traité en apparence que pour se donner le temps de dépêcher à Angers un courrier à mon oncle. Je ne fis toutefois rien

connoître de ma disposition à Saintot : au contraire, je lui témoignai joie de ce que Monsieur De Paris m'avoit tiré d'embarras. J'envoyai querir, un quart d'heure après, les principaux du chapitre, qui étoient tous dans ma disposition. Je leur expliquai mes intentions, et Saintot, qui, le lendemain au matin, les fit assembler, pour leur donner aussi, selon la coutume, leur lettre de cachet, s'en retourna à la cour avec cette réponse : " que monsieur l'archevêque pouvoit disposer comme il lui plairoit de la nef ; mais que comme le choeur étoit au chapitre, il ne le céderoit jamais

p256

qu' à son archevêque ou à son coadjuteur. " le cardinal entendit bien ce jargon, et il prit le parti de faire faire la cérémonie dans la chapelle du Palais-Royal, dont il disoit que le grand aumônier étoit évêque. Comme cette question étoit encore plus importante que l'autre, je lui écrivis pour lui en représenter les inconvénients. Il étoit piqué, et il tourna ma lettre en raillerie. Je fis voir à la reine de Pologne que si elle se marioit ainsi, je serois forcé, malgré moi, de déclarer son mariage nul ; mais qu' il y avoit un expédient, qui étoit qu' elle se mariât véritablement dans le Palais-Royal, mais que l' évêque de Varmie vînt chez moi en recevoir la permission par écrit. La chose pressoit : il n' y avoit pas de temps pour attendre une nouvelle permission d' Angers. La reine de Pologne ne vouloit rien laisser de problématique dans son mariage, et la cour fut obligée de plier et de consentir à ma proposition, qui fut exécutée. Voilà un récit bien long, bien sec et bien ennuyeux ; mais comme ces trois ou quatre petites brouilleries que j' eus en ce temps-là ont eu beaucoup de rapport aux plus grandes qui sont arrivées dans les suites, je crois

p257

qu' il est comme nécessaire de vous en parler, et je vous supplie, par cette raison, d' avoir la bonté d' essayer encore deux ou trois historiettes de même nature, après lesquelles je fais état d' entrer dans des matières et plus importantes et plus agréables. Quelque temps après le mariage de la reine de Pologne, M Le Duc D' Orléans vint, le jour de pâques, à Notre-Dame, à vêpres, et un officier de ses gardes,



ayant trouvé, devant qu' il y fût arrivé, mon drap de pied à ma place ordinaire, qui étoit immédiatement au-dessous de la chaire de monsieur l' archevêque, l' ôta, et y mit celui de monsieur. L' on m' en avertit aussitôt, et comme la moindre ombre de compétence avec un fils de France a un grand air de ridicule, je répondis même assez aigrement

p258

à ceux du chapitre qui m' y voulurent faire faire réflexion. Le théologal, qui étoit homme de doctrine et de sens, me tira à part ; il m' apprit là-dessus un détail que je ne savois pas. Il me fit voir la conséquence qu' il y avoit à séparer, pour quelque cause que ce pût être, le coadjuteur de l' archevêque. Il me fit honte, et j' attendis monsieur à la porte de l' église, où je lui représentai ce que, pour vous dire le vrai, je ne venois que d' apprendre. Il le reçut fort bien, il commanda que l' on ôtât son drap de pied, il fit remettre le mien. On me donna l' encens devant lui, et comme vêpres furent finies, je me moquai de moi-même avec lui, et je lui dis ces propres paroles : " je serois bien honteux, monsieur, de ce qui se vient de faire, si l' on ne m' avoit assuré que le dernier frère convers des carmes qui adora avant-hier la croix devant votre altesse royale le fit sans aucune peine. " je savois que monsieur avoit été aux carmes à l' office du vendredi saint, et je n' ignorois pas que tous ceux du clergé vont à l' adoration tout les premiers. Le mot plut à monsieur, et il le redit le soir au cercle, comme une politesse.

p259

Il alla le lendemain à Petit-Bourg, chez La Rivière, qui lui tourna la tête, et qui lui fit croire que je lui avois fait un outrage public, de sorte que le jour même qu' il en revint, il demanda tout haut à M Le Maréchal D' Estrées, qui avoit passé les fêtes à Coeuvres, si son curé lui avoit disputé la préséance. Vous voyez l' air qui fut donné à la conversation. Les courtisans commencèrent par le ridicule, et monsieur finit par un serment qu' il m' obligeroit d' aller à Notre-Dame prendre ma place et recevoir l' encens après lui. M De Rohan Chabot, qui se trouva à ce discours, vint me le raconter tout effaré, et une demi-heure après, un aumônier de la reine vint me commander de sa part de l' aller trouver. Elle me dit d' abord que monsieur étoit dans une colère terrible, qu' elle en étoit très-fâchée, mais qu' enfin c' étoit monsieur, et qu' elle ne pouvoit n' être pas dans ses sentiments ;

p260

qu' elle vouloit absolument que je le satisfisse, et que j' allasse, le dimanche suivant, faire dans Notre-Dame

la réparation dont je vous viens de parler. Je lui répondis ce que vous pouvez vous figurer, et elle me renvoya, à son ordinaire, à monsieur le cardinal, qui me témoigna d'abord qu'il prenoit une part très-sensible à la peine dans laquelle il me voyoit, qui blâma l'Abbé De La Rivière d'avoir engagé monsieur, et qui, par cette voie douce et obligeante en apparence, n'oublia rien pour me conduire à la dégradation que l'on prétendoit. Comme il vit que je ne donnois pas dans le panneau, il voulut m'y pousser : il prit un ton haut et d'autorité ; il me dit qu'il m'avoit parlé comme mon ami, mais que je le forçois de me parler en ministre. Il mêla dans ses réflexions des menaces indirectes, et la conversation s'échauffant, il passa jusques à la picoterie toute ouverte, en me disant que quand l'on affectoit de faire des actions de Saint Ambroise, il en falloit faire la vie. Comme il affecta d'élever sa voix en cet endroit pour se faire entendre de deux ou trois prélats qui étoient au bout de la chambre, j'affectai aussi de ne pas baisser la mienne pour lui repartir : " j'essaierai, monsieur, de profiter de l'avis que votre éminence me donne ; mais je vous dirai qu'en attendant, je fais état d'imiter Saint Ambroise dans l'occasion dont il s'agit, afin qu'il obtienne pour moi la grâce de le pouvoir imiter en toutes les autres. " le discours finit assez agréablement, et je sortis ainsi du Palais-Royal.

p261

M Le Maréchal D' Estrées et M De Senneterre vinrent chez moi, au sortir de table, munis de toutes les figures de rhétorique, pour me persuader que la dégradation étoit honorable. Comme ils n'y réussirent pas, ils m'insinuèrent que monsieur pourroit bien venir aux voies de fait, et me faire enlever par ses gardes, pour me faire mettre à Notre-Dame au-dessous de lui. La pensée m'en parut si ridicule que je n'y fis pas d'abord beaucoup de réflexion. L'avis m'en étant donné le soir par M De Choisi, chancelier de monsieur, je me mis de mon côté très-ridiculement sur la défensive ; car vous pouvez juger qu'elle ne pouvoit être en aucun sens judicieuse contre un fils de France, dans un temps calme et où il n'y avoit pas seulement apparence de mouvement. Cette sottise est, à mon opinion, la plus grande de toutes celles que j'ai faites en ma vie. Elle me réussit toutefois. Mon audace plut à monsieur le duc, de qui j'avois l'honneur d'être parent, et qui haïssoit l'Abbé De La Rivière, parce qu'il avoit eu l'insolence de

trouver mauvais, quelques jours auparavant, que l' on lui eût préféré M Le Prince De Conti pour la nomination au cardinal. De plus, monsieur le duc étoit très-persuadé de mon bon droit, qui étoit, dans la vérité, fort clair et justifié pleinement par un petit écrit que j' avois jeté dans le monde. Il le dit à monsieur le cardinal, et il ajouta qu' il ne souffriroit, en façon quelconque, que l' on usât d' aucune violence ; que j' étois son parent et son serviteur, et qu' il ne partiroit point pour l' armée qu' il ne vît cette affaire finie.

La cour ne craignoit rien tant au monde que la rupture entre monsieur et monsieur le duc ; monsieur le prince l' appréhendoit encore davantage. Il faillit à transir de frayeur quand la reine lui dit le discours de monsieur son fils. Il vint tout courant chez moi : il y trouva soixante ou quatre-vingts gentilshommes ; il crut qu' il y avoit quelque partie liée avec monsieur le duc, ce qui n' étoit nullement vrai. Il jura, il menaça, il pria,

il caressa, et dans ses emportements il lâcha des mots qui me firent connoître que monsieur le duc prenoit plus de part à mes intérêts qu' il ne me l' avoit témoigné à moi-même. Je ne balançai pas à me rendre à cet instant, et je dis à monsieur le prince que je ferois toutes choses sans exception, plutôt que de souffrir que la maison royale se brouillât à ma considération. Monsieur le prince, qui m' avoit trouvé jusque-là inébranlable, fut si touché de voir que je me radoucissois à celle de monsieur son fils, précisément dans l' instant qu' il me venoit d' apprendre lui-même que j' en pouvois espérer une puissante protection, qu' il changea aussi de son côté, et qu' au lieu qu' à l' abord il ne trouvoit point de satisfaction assez grande pour monsieur, il décida nettement en faveur de celle que j' avois toujours offerte, qui étoit d' aller lui dire, en présence de toute la cour, que je n' avois jamais prétendu manquer au respect que je lui devois, et que ce qui m' avoit obligé de faire ce que j' avois fait à Notre-Dame étoit l' ordre de l' église, duquel je lui venois rendre compte. La chose fut ainsi exécutée, quoique monsieur le cardinal et M De La Rivière en enrageassent du meilleur de leur coeur. Mais monsieur le prince leur fit une telle frayeur de monsieur le duc, qu' il fallut plier. Il me mena chez monsieur, où toute la cour se trouva par curiosité. Je

ne lui dis précisément que ce que je vous viens de  
marquer. Il trouva mes raisons admirables ; il me mena  
voir ses médailles, et ainsi finit l' histoire,

p264

dont le fonds étoit très-bon, mais qu' il ne tint pas à  
moi de gâter par mes manières.

Comme cette affaire et le mariage de la reine de  
Pologne m' avoient fort brouillé à la cour, vous pouvez  
bien vous imaginer le tour que les courtisans y  
voulurent donner. Mais j' éprouvai, en cette occasion,  
que toutes les puissances ne peuvent rien contre la  
réputation d' un homme qui la conserve dans son corps.  
Tout ce qu' il y eut de savant dans le clergé se  
déclara pour moi ; et au bout de six semaines, je  
m' aperçus que la plupart même de ceux qui m' avoient  
blâmé croyoient ne m' avoir que plaint. J' ai fait cette  
observation en mille autres rencontres.

Je forçai même la cour, quelque temps après, à se  
louer de moi. Comme la fin de l' assemblée du clergé  
approchoit, et que l' on étoit sur le point de  
délibérer sur le don que l' on a accoutumé de faire au  
roi, je fus bien aise de témoigner à la reine, par la  
complaisance que je me résolus d' avoir pour elle en ce  
rencontre, que la résistance à laquelle ma dignité  
m' avoit obligé dans les deux précédents ne venoit  
d' aucun principe de méconnaissance. Je me séparai de la  
bande des zélés, à la tête desquels étoit Monsieur De  
Sens ; je me joignis à Messieurs D' Arles et De  
Châlon, qui ne l' étoient pas

p265

moins en effet, mais qui étoient aussi plus sages. Je  
vis même, avec le premier, monsieur le cardinal, qui  
demeura très-satisfait de moi, et qui dit publiquement,  
le lendemain, qu' il ne me trouvoit pas moins ferme pour  
le service du roi que pour l' honneur de mon caractère.  
L' on me chargea de la harangue qui se fait toujours à  
la fin de l' assemblée, et de laquelle je ne vous dis  
point le détail, parce qu' elle est imprimée. Le clergé  
en fut content, la cour s' en loua, et M Le Cardinal  
Mazarin me mena, au sortir, souper tête à tête avec

p266

lui. Il me parut pleinement désabusé des impressions que l' on lui avoit voulu donner contre moi, et je crois, dans la vérité, qu' il croyoit l' être. Mais j' étois trop bien à Paris pour être longtemps bien à la cour. C' étoit là mon crime dans l' esprit d' un italien politique par livre ; et ce crime étoit d' autant plus dangereux que je n' oublois rien pour l' aggraver par une dépense naturelle, non affectée, et à laquelle la négligence même donnoit du lustre ; par de grandes aumônes, par des libéralités très-souvent sourdes, dont l' écho n' en étoit quelquefois que plus résonnant. Ce qui est de vrai est que je ne pris d' abord cette conduite que par la pente de mon inclination, et par la pure vue de mon devoir. La nécessité de me soutenir contre la cour m' obligea de la suivre, et même de la renforcer ; mais nous n' en sommes pas encore à ce détail ; et ce que j' en marque en ce lieu n' est que pour vous faire voir que la cour prit de l' ombrage de moi dans le temps même où je n' avois pas fait seulement réflexion que je lui en pusse donner.

Cette considération est une de celles qui m' ont obligé de vous dire quelquefois que l' on est plus souvent dupe par la défiance que par la confiance. Enfin celle que le ministre prit de l' état où il me voyoit à Paris, et qui l' avoit déjà porté à me faire les pièces que vous

p267

avez vues ci-dessus, l' obligea encore, malgré les radoucissements de Fontainebleau, à m' en faire une nouvelle trois mois après.

M Le Cardinal De Richelieu avoit dépossédé monsieur l' évêque de Léon, de la maison De Rieux, avec des formes tout à fait injurieuses à la dignité et à la liberté de l' église de France. L' assemblée de 1645 entreprit de le rétablir. La contestation fut grande : M Le Cardinal

p269

Mazarin, selon sa coutume, céda après avoir beaucoup disputé. Il vint lui-même dans l' assemblée porter parole de la restitution, et l' on se sépara sur celle qu' il donna publiquement de l' exécuter dans trois mois. Je

fus nommé, en sa présence, pour solliciteur de l' expédition, comme celui de qui le séjour étoit le

plus assuré à Paris. Il donna dans la suite toute sorte de démonstrations qu' il tiendrait fidèlement sa parole ; il me fit écrire deux ou trois fois aux provinces qu' il n' y avoit rien de plus assuré. Sur le point de la décision, il changea tout à coup, et il me fit presser par la reine de tourner l' affaire d' un biais qui m' auroit infailliblement déshonoré. Je n' oubliai rien pour le faire rentrer dans lui-même. Je me conduisis avec une patience qui n' étoit pas de mon âge ; je la perdus au bout du mois, et je me résolus de rendre compte aux provinces de tout le procédé, avec toute la vérité que je devois à ma conscience et à mon honneur. Comme j' étois sur le point de fermer la lettre circulaire que j' écrivois pour cet effet, monsieur le duc entra chez moi. Il la lut, il me l' arracha, et il me dit qu' il vouloit finir cette affaire.

p270

Il alla trouver à l' heure même monsieur le cardinal ; il lui en fit voir les conséquences : j' eus mon expédition.

Il me semble que je vous ai déjà dit, en quelque endroit de ce discours, que les quatre premières années de la régence furent comme emportées par ce mouvement de rapidité que M Le Cardinal De Richelieu

p271

avoit donné à l' autorité royale. M Le Cardinal Mazarin, son disciple, et de plus né et nourri dans un pays où celle du pape n' a point de bornes, crut que ce mouvement de rapidité étoit le naturel, et cette méprise fut l' occasion de la guerre civile. Je dis l' occasion ; car il en faut, à mon avis, rechercher et reprendre la cause de bien plus loin.

Il y a plus de douze cents ans que la France a des rois ; mais ces rois n' ont pas toujours été absolus au point qu' ils le sont. Leur autorité n' a jamais été réglée, comme celle des rois d' Angleterre et d' Aragon, par des lois écrites. Elle a été seulement tempérée par des coutumes reçues et comme mises en dépôt, au commencement

p272

dans les mains des états généraux, et depuis dans celles des parlements. Les enregistrements des traités faits entre les couronnes et les vérifications des édits pour les levées d'argent sont des images presque effacées de ce sage milieu que nos pères avoient trouvé entre la licence des rois et le libertinage des peuples. Ce milieu a été considéré par les bons et sages princes comme un assaisonnement de leur pouvoir, très-utile même pour le faire goûter aux sujets ; il a été regardé par les mal habiles et par les mal intentionnés comme un obstacle à leurs dérèglements et à leurs caprices. L'histoire du Sire De Joinville nous fait voir clairement que Saint Louis l'a connu et estimé ; et les ouvrages d'Oresmeux, l'évêque de Lisieux, et du fameux Jean Juvénal Des Ursins, nous convainquent que Charles V,

p273

qui a mérité le titre de sage, n'a jamais cru que sa puissance fût au-dessus des lois et de son devoir. Louis Onzième, plus artificieux que prudent, donna, sur ce chef, aussi bien que sur tous les autres, atteinte à la bonne foi. Louis Douze l'eût rétablie, si l'ambition du Cardinal D'Amboise, maître absolu de son esprit, ne s'y fût opposée. L'avarice insatiable du connétable De Montmorenci lui donna bien plus de mouvement à étendre l'autorité de François Premier qu'à la régler. Les vastes et lointains desseins de Mm De Guise ne leur permirent pas, sous François Second, de penser à y donner des bornes.

p274

Sous Charles IX et sous Henri Trois, la cour fut si fatiguée des troubles, que l'on y prit pour révolte tout ce qui n'étoit pas soumission. Henri IV, qui ne se défioit pas des lois parce qu'il se fioit en lui-même, marqua combien il les estimoit par la considération qu'il eut pour les remontrances très-hardies de Miron, prévôt des marchands, touchant les rentes de l'hôtel de ville. M De Rohan disoit que Louis Treizième n'étoit jaloux de son autorité qu'à force de ne la pas connoître.

p275



Le Maréchal D' Ancre et M De Luines n' étoient que des ignorants, qui n' étoient pas capables de l' en informer.

Le Cardinal De Richelieu leur succéda, qui fit, pour ainsi parler, un fonds de toutes ces mauvaises intentions et de toutes ces ignorances des deux derniers siècles, pour s' en servir selon son intérêt. Il les déguisa en maximes utiles et nécessaires pour établir l' autorité royale ; et la fortune secondant ses desseins par le désarmement du parti protestant en France, par les victoires des suédois, par la foiblesse de l' empire, par l' incapacité de l' Espagne, il forma, dans la plus légitime des monarchies, la plus scandaleuse et la plus dangereuse tyrannie qui ait peut-être jamais asservi un état. L' habitude, qui a eu la force, en quelques pays, d' accoutumer les hommes au feu, nous a endurcis à des choses que nos pères ont appréhendées plus que le feu même. Nous ne sentons plus la servitude, qu' ils ont détestée, moins pour leur propre intérêt que

p278

pour celui de leurs maîtres ; et le Cardinal De Richelieu a fait des crimes de ce qui faisoit, dans le siècle passé, les vertus des Miron, des Harlays, des Marillacs, des

Pibracs et des Feyes. Ces martyrs de l' état, qui ont dissipé plus de factions par leurs bonnes et saintes maximes que l' or d' Espagne et d' Angleterre n' en a fait naître, ont été les défenseurs de la doctrine pour la conservation de laquelle le Cardinal De Richelieu confina M Le Président Barillon à Amboise ; et c' est lui qui a commencé à punir les magistrats pour avoir avancé des vérités pour lesquelles leur serment les oblige d' exposer leurs propres vies.

Les rois qui ont été sages et qui ont connu leurs véritables intérêts ont rendu les parlements dépositaires de leurs ordonnances, particulièrement pour se décharger d' une partie de l' envie et de la haine que l' exécution des plus saintes et même des plus nécessaires produit quelquefois. Ils n' ont pas cru s' abaisser en s' y liant eux-mêmes, semblables à Dieu, qui obéit toujours à ce qu' il a commandé une fois. Les ministres, qui sont presque toujours assez aveuglés par leur fortune, pour ne se pas contenter de ce que ces ordonnances permettent, ne s' appliquent qu' à les renverser ; et le Cardinal De Richelieu, plus qu' aucun autre, y a travaillé avec autant d' imprudence que d' application. Il n' y a que Dieu qui puisse

subsister par lui seul. Les monarchies

p279

les plus établies et les monarques les plus autorisés ne se soutiennent que par l' assemblage des armes et des lois ; et cet assemblage est si nécessaire que les unes ne se peuvent maintenir sans les autres. Les lois désarmées tombent dans le mépris ; les armes qui ne sont pas modérées par les lois tombent bientôt dans l' anarchie. La république romaine ayant été anéantie par Jules César, la puissance dévolue par la force de ses armes à ses successeurs subsista autant de temps qu' ils purent eux-mêmes conserver l' autorité des lois. Aussitôt qu' elles perdirent leur force, celle des empereurs s' évanouit ; et elle s' évanouit par le moyen de ceux mêmes qui s' étant rendus maîtres et de leur sceau et de leurs armes, par la faveur qu' ils avoient auprès d' eux, convertirent en leur propre substance celle de leurs maîtres, qu' ils sucèrent, pour ainsi parler, de ces lois anéanties. L' empire romain mis à l' encan, et celui des ottomans exposé tous les jours au cordeau, nous marquent, par des caractères bien sanglants, l' aveuglement

p280

de ceux qui ne font consister l' autorité que dans la force.

Mais pourquoi chercher des exemples étrangers où nous en avons tant de domestiques ? Pepin n' employa pour détrôner les mérovingiens, et Capet ne se servit pour déposséder les carlovingiens, que de la même puissance que les prédécesseurs de l' un et de l' autre s' étoient acquise sous le nom de leurs maîtres ; et il est à observer et que les maires du palais et que les Comtes De Paris se placèrent dans le trône des rois justement et également par la même voie par laquelle ils s' étoient insinués dans leur esprit, c' est-à-dire par l' affoiblissement et par le changement des lois de l' état, qui plaît toujours d' abord aux princes peu éclairés, parce qu' ils s' y imaginent l' agrandissement de leur autorité, et qui, dans les suites, sert de prétexte aux grands et de motif au peuple pour se soulever.

Le Cardinal De Richelieu étoit trop habile pour ne pas avoir toutes ces vues ; mais il les sacrifia à son intérêt.

Il voulut régner selon son inclination, qui ne se donnoit point de règles, même dans les choses où il ne lui eût rien coûté de s' en donner ; et il fit si bien, que si le destin lui eût donné un successeur de son mérite, je ne sais si la qualité de premier ministre, qu' il a prise le premier, n' auroit pas pu être, avec un peu de temps, aussi odieuse en France que l' ont été, par l' événement, celles de maire du palais et de Comte De Paris. La providence de Dieu y pourvut au moins d' un sens, le Cardinal Mazarin, qui prit sa place, n' ayant donné ni pu donner aucun ombrage à l' état du côté de l' usurpation. Comme ces deux ministres ont beaucoup contribué, quoique fort différemment, à la guerre civile, je crois qu' il est nécessaire que je vous en fasse le portrait et le parallèle.

Le Cardinal De Richelieu avoit de la naissance. Sa jeunesse jeta des étincelles de son mérite : il se distingua en Sorbonne ; on remarqua de fort bonne heure qu' il avoit de la force et de la vivacité dans l' esprit. Il prenoit d' ordinaire très-bien son parti. Il étoit homme de parole, où un grand intérêt ne l' obligeoit pas au contraire ; et en ce cas, il n' oubloit rien pour sauver les apparences de la bonne foi. Il n' étoit pas libéral ; mais il donnoit plus qu' il ne promettoit, et il assaisonna admirablement

les bienfaits. Il aimoit la gloire beaucoup plus que la morale ne le permet ; mais il faut avouer qu' il n' abusoit qu' à proportion de son mérite de la dispense qu' il avoit prise sur ce point de l' excès de son ambition. Il n' avoit ni l' esprit ni le coeur au-dessus des périls ; il n' avoit ni l' un ni l' autre au-dessous ; et l' on peut dire qu' il en prévint davantage par sa sagacité qu' il n' en surmonta par sa fermeté. Il étoit bon ami ; il eût même souhaité d' être aimé du public ; mais quoiqu' il eût la civilité, l' extérieur et beaucoup d' autres parties propres à cet effet, il n' en eut jamais le je ne sais quoi, qui est encore, en cette matière, plus requis qu' en toute autre. Il anéantissoit par son pouvoir et par son faste royal la majesté personnelle du roi ; mais il remplissoit avec tant de dignité les fonctions de la royauté, qu' il falloit n' être pas du vulgaire pour ne pas confondre le bien et le mal en ce fait. Il distinguoit plus judicieusement qu' homme du monde entre le mal et le pis, entre le bien et le mieux, ce qui est une grande qualité pour un ministre. Il s' impatientoit trop

facilement dans les petites choses qui étoient préalables des grandes ; mais ce défaut, qui vient de la sublimité de l' esprit, est toujours joint à des lumières qui le suppléent. Il avoit assez de religion pour ce monde. Il alloit au bien, ou par inclination ou par bon sens, toutefois que son intérêt ne le portoit point au mal, qu' il connoissoit parfaitement quand il le faisoit. Il ne considéroit l' état que pour sa vie ; mais jamais ministre n' a eu plus d' application à

p283

faire croire qu' il en ménageoit l' avenir. Enfin il faut confesser que tous ses vices ont été de ceux que la grande fortune rend aisément illustres, parce qu' ils ont été de ceux qui ne peuvent avoir pour instruments que de grandes vertus.

Vous jugez facilement qu' un homme qui a autant de grandes qualités et autant d' apparences de celles même qu' il n' avoit pas, se conserve assez aisément dans le monde cette sorte de respect qui démêle le mépris d' avec la haine, et qui, dans un état où il n' y a plus de lois, supplée au moins pour quelque temps à leur défaut.

Le Cardinal Mazarin étoit d' un caractère tout contraire. Sa naissance étoit basse et son enfance honteuse. Au sortir du Colisée, il apprit à piper, ce qui lui attira des coups de bâtons d' un orfèvre de Rome appelé Moreto. Il fut capitaine d' infanterie en Valteline ; et Bagni, qui

p285

étoit son général, m' a dit qu' il ne passa dans sa guerre, qui ne fut que de trois mois, que pour un escroc. Il eut la nonciature extraordinaire en France, par la faveur du Cardinal Antoine, qui ne s' acquéroit pas, en ce temps-là, par de bons moyens. Il plut à Chavigni par ses contes libertins d' Italie, et par Chavigni à Richelieu, qui le fit cardinal, par le même esprit, à ce que l' on a cru, qui obligea Auguste à laisser à Tibère la succession de l' empire. La pourpre ne l' empêcha pas de demeurer valet sous Richelieu. La reine l' ayant choisi faute d' autre, ce qui est vrai quoi qu' on en dise, il parut d' abord l' original de *trivelino principe* . La fortune l' ayant ébloui

et tous les autres, il s'érigea et l'on l'érigea en Richelieu ; mais il n'en eut que l'impudence de l'imitation. Il se fit de la honte de tout ce que l'autre s'étoit fait de l'honneur. Il se moqua de la religion. Il promit tout, parce qu'il ne voulut rien tenir. Il ne fut ni doux ni cruel, parce qu'il ne se ressouvenoit ni des bienfaits ni des injures. Il s'aimoit trop, ce qui est le naturel des âmes lâches ; il se craignoit trop peu, ce qui est le caractère de ceux qui n'ont pas de soin de leur réputation. Il prévoyoit assez bien le mal, parce qu'il avoit souvent peur ; mais il n'y remédioit pas à proportion, parce qu'il n'avoit pas tant de prudence que de peur. Il avoit de l'esprit, de l'insinuation, de l'enjouement, des manières ; mais le vilain coeur paroissoit toujours au travers, et au point que ces qualités eurent, dans l'adversité, tout l'air du ridicule, et ne perdirent pas, dans la plus grande

prospérité, celui de fourberie. Il porta le filoutage dans le ministère, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui ; et ce filoutage faisoit que le ministère, même heureux et absolu, ne lui seyoit pas bien, et que le mépris s'y glissa, qui est la maladie la plus dangereuse d'un état, et dont la contagion se répand le plus aisément et le plus promptement du chef dans les membres.

Il n'est pas malaisé de concevoir, par ce que je viens de vous dire, qu'il peut et qu'il doit y avoir eu beaucoup de contre-temps fâcheux dans une administration qui suivoit d'aussi près celle du Cardinal De Richelieu, et qui en étoit aussi différente.

Vous avez vu ci-devant tout l'extérieur des quatre premières années de la régence, et je vous ai déjà même expliqué l'effet que la prison de M De Beaufort fit d'abord dans les esprits. Il est certain qu'elle y imprima du respect pour un homme pour qui l'éclat de la pourpre n'en avoit pu donner aux particuliers.

Ondedei m'a dit que le cardinal s'étoit moqué avec lui, à ce propos, de la légèreté des françois ; mais il m'ajouta en même temps qu'au bout de quatre mois il s'admira lui-même ; qu'il s'érigea, dans son opinion, en Richelieu, et qu'il se crut même plus habile que lui. Il faudroit des

volumes pour vous raconter toutes ses fautes, dont les moindres étoient d' une importance extrême, par une considération qui mérite une observation particulière. Comme il marchoit sur les pas du Cardinal De Richelieu, qui avoit achevé de détruire toutes les anciennes maximes de l' état, il suivoit un chemin qui étoit de tous côtés bordé de précipices ; et comme il ne voyoit pas ces précipices, que le Cardinal De Richelieu n' avoit pas ignorés, il ne se servoit pas des appuis par lesquels le Cardinal De Richelieu avoit assuré sa marche. J' explique ce peu de paroles, qui comprend beaucoup de choses, par un exemple. Le Cardinal De Richelieu avoit affecté d' abaisser les corps, mais il n' avoit pas oublié de ménager les particuliers. Cette idée suffit pour vous faire concevoir tout le reste. Ce qu' il y eut de merveilleux fut que tout contribua à le tromper et à se tromper soi-même. Il y eut toutefois des raisons naturelles de cette illusion ; et vous en avez vu quelques-unes dans la disposition où je vous

ai marqué ci-devant qu' il avoit trouvé les affaires, les corps et les particuliers du royaume ; mais il faut avouer que cette illusion fut très-extraordinaire, et qu' elle passa jusques à un grand excès. Le dernier point de l' illusion, en matière d' état, est une espèce de léthargie, qui n' arrive jamais qu' après de grands symptômes. Le renversement des anciennes lois, l' anéantissement de ce milieu qu' elles ont posé entre les peuples et les rois, l' établissement de l' autorité purement et absolument despotique, sont ceux qui ont jeté originairement la France dans les convulsions dans lesquelles nos pères l' ont vue. Le Cardinal De Richelieu la vint traiter comme un empirique, avec des remèdes violents, qui lui firent paroître de la force, mais une force d' agitation qui en épuisa le corps et les parties. Le Cardinal Mazarin, comme un médecin très-inexpérimenté, ne connut point son abatement. Il ne le soutint point par les secrets chimiques de son prédécesseur ; il continua de l' affoiblir par des saignées : elle tomba en léthargie, et il fut assez malhabile pour prendre ce faux repos pour une véritable santé. Les provinces, abandonnées à la rapine des surintendants, demeuroient abattues et assoupies sous la pesanteur de leurs maux, que les secousses qu' elles s' étoient données de temps en temps, sous le cardinal De Richelieu, n' avoient

fait qu' augmenter et qu' aigrir. Les parlements, qui avoient tout fraîchement

p290

gémi sous sa tyrannie, étoient comme insensibles aux misères présentes, par la mémoire encore trop vive et trop récente des passées. Les grands, qui pour la plupart avoient été chassés du royaume, s' endormoient paresseusement dans leurs lits, qu' ils avoient été ravis de retrouver. Si cette indolence générale eût été ménagée, l' assoupissement eût peut-être duré plus longtemps ; mais comme le médecin ne le prenoit que pour un doux sommeil, il n' y fit aucun remède. Le mal s' aigrir ; la tête s' éveilla : Paris se sentit, il poussa des soupirs ; l' on n' en fit point de cas : il tomba en frénésie. Venons au détail.  
émery, surintendant des finances, et à mon sens

p291

l' esprit le plus corrompu de son siècle, ne cherchoit que des noms pour trouver des édits. Je ne vous puis mieux exprimer le fond de l' âme du personnage, qui disoit en plein conseil (je l' ai ouï), que la foi n' étoit que pour les marchands, et que les maîtres des requêtes qui l' alléguoient pour raison dans les affaires qui regardoient le roi méritoient d' être punis ; je ne vous puis mieux expliquer le défaut de son jugement. Cet homme, qui avoit été condamné à Lyon à être pendu, dans sa jeunesse, gouvernoit, même avec empire, le Cardinal Mazarin, en tout ce qui regardoit le dedans du royaume. Je choisis cette remarque entre douze ou quinze que je vous pourrais faire de même nature, pour vous donner à entendre l' extrémité du mal, qui n' est jamais à son période que quand ceux qui commandent ont perdu la honte, parce que c' est justement le moment dans lequel ceux qui obéissent perdent le respect ; et c' est dans ce même moment où l' on revient de la léthargie, mais par des convulsions.

Les suisses paroissoient, pour ainsi parler, si étouffés sous la pesanteur de leurs chaînes, qu' ils ne respiroient plus, quand la révolte de trois de leurs paysans forma

p292

les liges. Les hollandais se croyoient subjugués par le Duc D' Albe quand le Prince D' Orange, par le sort réservé aux grands génies, qui voient devant tous les autres le point de la possibilité, conçut et enfanta leur liberté. Voilà des exemples ; la raison y est. Ce qui cause l' assoupissement dans les états qui souffrent est la durée du mal, qui saisit l' imagination des hommes, et qui leur fait croire qu' il ne finira jamais. Aussitôt qu' ils trouvent jour à en sortir, ce qui ne manque jamais lorsqu' il est venu jusques à un certain point, ils sont si surpris, si aises et si emportés, qu' ils passent tout d' un coup à l' autre extrémité, et que bien loin de considérer les révolutions comme impossibles, ils les croient faciles ; et cette disposition toute seule est quelquefois capable de les faire. Nous avons éprouvé et senti toutes ces vérités dans

p293

notre dernière révolution. Qui eût dit, trois mois devant la petite pointe des troubles, qu' il en eût pu naître dans un état où la maison royale étoit parfaitement unie, où la cour étoit esclave du ministre, où les provinces et la capitale lui étoient soumises, où les armées étoient victorieuses, où les compagnies paroisoient de tout point impuissantes : qui l' eût dit eût passé pour insensé, je ne dis pas dans l' esprit du vulgaire, mais je dis entre les Estrées et les Senneterres. Il paroît un peu de sentiment, une lueur, ou plutôt une étincelle de vie, et ce signe de vie, dans les commencements presque imperceptible, ne se donne point par monsieur, il ne se donne point par monsieur le prince, il ne se donne point par les grands du royaume, il ne se donne point par les provinces : il se donne par le parlement, qui jusques à notre siècle n' avoit jamais commencé de révolution, et qui certainement auroit condamné par des arrêts sanglants celle qu' il faisoit lui-même, si tout autre que lui l' eût commencée. Il gronda sur l' édit du tarif ; et aussitôt qu' il eut seulement

p294

murmuré, tout le monde s' éveilla. L' on chercha en s' éveillant, comme à tâtons, les lois : l' on ne les trouva plus ; l' on s' effara, l' on cria, l' on se les



demanda ; et dans cette agitation les questions que leurs explications firent naître, d' obscures qu' elles étoient et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques ; et dès là, à l' égard de la moitié du monde, odieuses. Le peuple entra dans le sanctuaire : il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l' on peut dire, tout ce que l' on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s' accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. La salle du palais profana ces mystères. Venons aux faits particuliers, qui vous feront voir à l' oeil ce détail.

p295

Je n' en choisirai d' une infinité que deux, et pour ne vous pas ennuyer, et parce que l' un est le premier qui a ouvert la plaie, et que l' autre l' a beaucoup envenimée. Je ne toucherai les autres qu' en courant.

p297

Le parlement, qui avoit souffert et même vérifié une très-grande quantité d' édits ruineux et pour les particuliers et pour le public, éclata enfin, au mois d' août de l' année 1647, contre celui du tarif, qui portoit une imposition générale sur toutes les denrées qui entroient dans la ville de Paris. Comme il avoit été vérifié en la cour des aides, il y avoit plus d' un an, et exécuté en vertu de cette vérification, messieurs du conseil s' opiniâtèrent beaucoup à le soutenir. Connoissant que le parlement étoit sur le point de faire défenses de l' exécuter, ou plutôt d' en continuer l' exécution, ils souffrirent qu' il fût porté au parlement pour l' examiner, dans l' espérance d' éluder, comme ils avoient fait en d' autres rencontres, les résolutions de la compagnie. Ils se trompèrent : la mesure étoit comble, les esprits étoient échauffés, et tous alloient à rejeter l' édit. La reine manda le parlement ; il fut par députés au Palais-Royal. Le chancelier prétendit que la vérification appartenoit à la cour des aides ; le premier président la contesta pour le parlement. Le Cardinal Mazarin, ignorantissime en toutes ces matières, dit qu' il s' étonnoit qu' un corps aussi considérable s' amusât à des bagatelles ; et vous pouvez juger si cette parole fut relevée.

p298

émery ayant proposé une conférence particulière pour aviser aux expédients d'accommoder l'affaire, elle fut proposée, le lendemain, dans les chambres assemblées. Après une grande diversité d'avis, dont plusieurs alloient à la refuser comme inutile et même comme captieuse, elle fut accordée ; mais vainement : l'on ne put convenir. Ce que voyant le conseil, et craignant que le parlement ne donnât arrêt de défenses, qui auroient été infailliblement exécutées par le peuple, il envoya une déclaration pour supprimer le tarif, afin de sauver au moins l'apparence à l'autorité du roi. L'on envoya, quelques jours après, cinq édits encore plus onéreux que celui du tarif, non pas en espérance de les faire recevoir, mais en vue d'obliger le parlement à revenir à celui du tarif. Il y revint effectivement, en refusant les

p299

autres, mais avec tant de modifications, que la cour ne crut pas s'en pouvoir accommoder, et qu'elle donna, étant à Fontainebleau au mois de septembre, un arrêt du conseil d'en haut, qui cassa l'arrêt du parlement et qui leva toutes ces modifications. La chambre des vacations y répondit par un autre, qui ordonna que celui du parlement seroit exécuté.

Le conseil, voyant qu'il ne pouvoit tirer aucun argent de ce côté-là, témoigna au parlement que puisqu'il ne vouloit point de nouveaux édits, il ne devoit pas au moins s'opposer à l'exécution de ceux qui avoient été vérifiés autrefois dans la compagnie ; et sur ce fondement, il remit sur le tapis une déclaration qui avoit été enregistrée il y avoit deux ans, pour l'établissement de la chambre du domaine, qui étoit d'une charge terrible pour le peuple et d'une conséquence encore plus grande. Le parlement l'avoit accordée ou par surprise ou par foiblesse. Le peuple se mutina, alla en troupe au palais, maltraita de paroles le Président De Thoré, fils

p300

d'émery ; le parlement fut obligé de décréter contre les séditieux. La cour, ravie de le commettre avec le peuple,

p302

appuya le décret des régiments des gardes, françois et suisses. Le bourgeois s' alarma, monta dans les clochers des trois églises de la rue Saint-Denis, où les gardes avoient paru. Le prévôt des marchands avertit le Palais-Royal que tout est sur le point de prendre les armes. L' on fait retirer les gardes en disant que l' on ne les avoit posées que pour accompagner le roi, qui devoit aller en cérémonie à Notre-Dame. Il y alla effectivement en grande pompe, dès le lendemain, pour couvrir le jeu ; et le jour suivant, il monta au parlement, sans l' avoir averti que la veille extrêmement tard. Il y porta cinq ou six édits tous plus ruineux les uns que

p303

les autres, qui ne furent communiqués aux gens du roi que dans l' audience. Le premier président parla fort hardiment contre cette manière de mener le roi au palais, pour surprendre et pour forcer la liberté des suffrages. Dès le lendemain, les maîtres des requêtes, auxquels

p304

un de ces édits vérifiés par la présence du roi avoit donné douze collègues, s' assemblent dans le lieu où ils tiennent la justice, que l' on appelle des requêtes du palais, et prennent une résolution très-ferme de ne point souffrir cette nouvelle création. La reine les mande, les appelle de belles gens pour s' opposer aux volontés du roi ; elle les interdit des conseils. Ils s' animent au lieu de s' étonner ; ils entrent dans la grande chambre,

p305

et ils demandent qu' ils soient reçus opposants à l' édit de création de leurs confrères ; et l' on leur donna acte de leur opposition. Les chambres s' assemblent le même jour pour examiner les édits que le roi avoit fait vérifier en sa présence. La reine commanda à la compagnie de l' aller trouver par députés, au Palais-Royal, et elle leur témoigna être surprise de ce qu' ils se prétendoient

toucher à ce que

p306

la présence du roi avoit consacré : ce furent les propres paroles du chancelier. Le premier président repartit que telle étoit la pratique du parlement, et il en alléguâ les raisons, tirées de la nécessité de la liberté des suffrages. La reine témoigna être satisfaite des exemples que l' on lui apporta ; mais comme elle vit, quelques jours après,

p307

que les délibérations alloient à mettre des modifications aux édits qui les rendoient presque infructueux, elle défendit, par la bouche des gens du roi, au parlement de continuer à prendre connoissance des édits jusques à ce qu' il lui eût déclaré en forme si il prétendoit donner des bornes à l' autorité du roi. Ceux qui étoient à la cour dans la compagnie se servirent adroitement de l' embarras où elle se trouva pour répondre à cette question ; ils s' en servirent, dis-je, adroitement pour porter les choses à la douceur, et pour faire ajouter aux arrêts qui portoient les modifications que le tout seroit exécuté sous le bon plaisir du roi. La clause plut pour un moment à la reine ; mais quand elle connut qu' elle n' empêchoit

p308

pas que presque tous les édits ne fussent rejetés par le commun suffrage du parlement, elle s' emporta, et elle leur déclara qu' elle vouloit que tous les édits, sans exception, fussent exécutés pleinement et sans modification aucune.

Dès le lendemain, M Le Duc D' Orléans alla à la chambre des comptes, où il porta ceux qui la regardoient ; et M Le Prince De Conti, en l' absence de monsieur le prince, qui étoit déjà parti pour l' armée, alla à la cour des aides pour y porter ceux qui la concernoient.

J' ai couru jusques ici à perte d' haleine sur ces matières, quoique nécessaires à ce récit, pour me trouver plus tôt sur une autre sans comparaison plus importante, et qui, comme je vous ai déjà dit

ci-dessus, envenima toutes les autres. Ces deux compagnies que je vous viens de nommer ne se contentèrent pas seulement de répondre à monsieur et à M Le Prince De Conti avec beaucoup de vigueur, par la bouche de leurs premiers présidents ;

p309

mais aussitôt après, la cour des aides députa vers la chambre des comptes, pour lui demander union avec elle pour la réformation de l' état. La chambre des comptes l' accepta. L' une et l' autre s' assurèrent du grand conseil, et les trois ensemble demandèrent la jonction au parlement, qui leur fut accordée avec joie, et exécutée à l' heure même au palais, dans la salle que l' on appelle de Saint-Louis.

p311

La vérité est que cette union, qui prenoit pour son motif la réformation de l' état, pouvoit avoir fort naturellement celui de l' intérêt particulier des officiers, parce que l' un des édits dont il s' agissoit portoit un retranchement considérable de leurs gages ; et la cour, qui se trouva étonnée et embarrassée au dernier point de l' arrêt d' union, affecta de lui donner, autant qu' elle put, cette couleur, pour le décréditer dans l' esprit des peuples.

La reine ayant fait dire, par les gens du roi, au parlement, que comme cette union n' étoit faite que pour l' intérêt particulier des compagnies, et non pas pour la réformation de l' état, comme on le lui avoit voulu faire croire d' abord, qu' elle n' y trouvoit rien à redire, parce qu' il est toujours permis à tout le monde de représenter au roi ses intérêts, et qu' il n' est jamais permis à personne de s' ingérer du gouvernement de l' état : le parlement ne donna point dans ce panneau ; et comme il étoit aigri par l' enlèvement de Turcan et d' Argouges, conseillers au grand conseil, que la cour

p312

fit prendre la nuit, l' avant-veille de la pentecôte, et par celui de Lotin, Dreux et Guérin, que l' on arrêta aussi incontinent après, il ne songea qu' à

justifier et soutenir son arrêt d' union par des exemples. Le Président De Novion en trouva dans les registres, et l' on étoit sur le

p313

point de délibérer sur l' exécution, quand Le Plessis Guénégaud, secrétaire d' état, entra dans le parquet, et mit entre les mains des gens du roi un arrêt du conseil d' en haut qui portoit, en termes même injurieux, cassation de celui d' union des quatre compagnies. Le parlement, ayant délibéré, ne répondit à cet arrêt du conseil que par un avis, donné solennellement aux députés des trois autres compagnies, de se trouver le lendemain, à deux heures de relevée, dans la salle de Saint-Louis ; la cour, outrée de ce procédé, s' avisa de l' expédient

p314

du monde le plus bas et le plus ridicule, qui fut d' avoir la feuille de l' arrêt. Du Tillet, greffier en chef, auquel elle l' avoit demandée, ayant répondu qu' elle étoit entre les mains du greffier commis, Le Plessis Guénégaud et Carnavalet, lieutenant des gardes du corps, le mirent dans un carrosse, et l' amenèrent au greffe pour la chercher. Les marchands s' en aperçurent ; le peuple se souleva, et le secrétaire et le lieutenant furent très-heureux de se sauver.

Le lendemain, à sept heures du matin, le parlement eut ordre d' aller au Palais-Royal, et d' y porter l' arrêté du jour précédent, qui étoit celui par lequel le parlement avoit ordonné que les autres compagnies seroient priées de se trouver, à deux heures, dans la chambre de Saint-Louis. Comme ils furent arrivés au

p315

Palais-Royal, M Le Tellier demanda à monsieur le premier président si il avoit apporté la feuille ; et le premier président lui ayant répondu que non, et qu' il en diroit les raisons à la reine, il y eut dans le conseil des avis différents. L' on prétend que la reine étoit assez portée à arrêter le parlement ; personne ne fut de son avis, qui, à la vérité, n' étoit pas soutenable, vu la disposition des peuples. L' on

prit un parti plus modéré. Le chancelier fit à la compagnie une forte réprimande en présence du roi et de toute la cour, et il fit lire en même temps un second arrêt du conseil, portant cassation du dernier arrêté, défenses de s' assembler sur peine de

p316

rébellion, et ordre d' insérer dans les registres cet arrêt, en la place de celui de l' union. Cela se passa le matin. Dès l' après-dînée, les députés des quatre compagnies se trouvèrent dans la salle de Saint-Louis, au très-grand mépris de l' arrêt du conseil d' en haut. Le parlement s' assembla de son côté, à l' heure ordinaire, pour délibérer de ce qui étoit à faire à l' égard de l' arrêt du conseil d' en haut, qui avoit cassé celui de l' union, et qui avoit défendu la continuation des assemblées. Et vous remarquerez, s' il vous plaît, qu' ils y désobéissent même en y délibérant, parce qu' il leur avoit été expressément enjoint de n' y pas délibérer. Comme tout le monde vouloit opiner avec pompe et avec éclat

p317

sur une matière de cette importance, quelques jours se passèrent devant que la délibération pût être achevée, ce qui donna lieu à monsieur, qui connut que le parlement infailliblement n' obéiroit pas, de proposer un accommodement.

Les présidents au mortier et le doyen de la grande chambre se trouvèrent au palais D' Orléans, avec le Cardinal Mazarin et le chancelier. L' on y fit quelques propositions, qui furent rapportées au parlement, et rejetées avec d' autant plus d' emportement que la première,

p318

qui concernoit le droit annuel, accordoit aux compagnies tout ce qu' elles pouvoient souhaiter pour leur intérêt particulier. Le parlement affecta de marquer qu' il ne songeoit qu' au public, et il donna enfin arrêt par lequel il fut dit que la compagnie demeureroit assemblée, et que très-humbles remontrances seroient faites au roi pour lui demander la cassation des arrêts du conseil. Les gens du roi

demandèrent audience à la reine, pour le parlement, le soir même. Elle les manda, dès le lendemain, par une lettre de cachet. Le premier président parla avec une grande force : il exagéra la nécessité de ne point ébranler ce

p319

milieu qui est entre les peuples et les rois ; il justifia par des exemples illustres et fameux la possession où les compagnies avoient été, depuis si longtemps, et de s' unir et de s' assembler. Il se plaignit hautement de la cassation de l' arrêt d' union, et il conclut, par une instance très-ferme et très-vigoureuse, à ce que les contraires, donnés par le conseil d' en haut, fussent supprimés. La cour, beaucoup plus émue par la disposition des peuples que par les remontrances du parlement, plia tout d' un coup, et fit dire par les gens du roi à la compagnie que le roi lui permettoit d' exécuter l' arrêt d' union, de s' assembler et de travailler avec les autres compagnies à ce qu' elle jugeroit à propos pour le bien de l' état. Jugez de l' abatement du cabinet ; mais vous n' en jugerez pas assurément comme le vulgaire, qui crut que la foiblesse du Cardinal Mazarin, en cette occasion, donna le dernier coup à l' affoiblissement de l' autorité royale. Il ne pouvoit faire en ce rencontre que ce qu' il fit ; mais il est juste de rejeter sur son imprudence ce que nous n' attribuons pas à sa foiblesse ; et il est inexcusable

p320

de n' avoir pas prévu et de n' avoir pas prévenu les conjonctures dans lesquelles l' on ne peut plus faire que des fautes. J' ai observé que la fortune ne met jamais les hommes en cet état, qui est de tous le plus malheureux, et que personne n' y tombe que ceux qui s' y précipitent par leurs fautes. J' en ai recherché la raison et je ne l' ai point trouvée ; mais j' en suis convaincu par les exemples. Si le Cardinal Mazarin eût tenu ferme dans l' occasion dont je vous viens de parler, il se seroit sûrement attiré des barricades et la réputation d' un téméraire et d' un forcené. Il a cédé au torrent : j' ai vu peu de gens qui ne l' aient accusé de foiblesse. Ce qui est constant est que l' on en conçut beaucoup de mépris pour le ministre, et que bien qu' il eût essayé d' adoucir les esprits par l' exil d' éméry, à qui il ôta la surintendance, le parlement,



aussi persuadé de sa propre force que de l' impuissance de la cour, le poussa par toutes les voies qui peuvent anéantir le gouvernement d' un favori.

La chambre de Saint-Louis fit sept propositions, dont la moins forte étoit de cette nature. La première sur

p321

laquelle le parlement délibéra fut la révocation des intendants. La cour, qui se sentit touchée à la prunelle de l' oeil, obligea M Le Duc D' Orléans d' aller au palais, pour en représenter à la compagnie les conséquences, et la prier de surseoir seulement pour trois mois l' exécution

p322

de son arrêt, pendant lesquels il avoit des propositions à faire, qui seroient certainement très-avantageuses au public. L' on lui accorda trois jours de délai, à condition qu' il n' en fût rien écrit dans le registre et que la conférence se fît incessamment. Les députés des quatre compagnies se trouvèrent au palais D' Orléans. Le chancelier insista fort sur la nécessité de conserver les intendants dans les provinces, et sur l' inconvénient qu' il y auroit à faire le procès, comme l' arrêt du parlement le portoit, à ceux d' entre eux qui auroient malversé, parce qu' il seroit impossible que les partisans ne se trouvassent

p323

engagés dans ces procédures, ce qui seroit ruiner les affaires du roi, en obligeant à des banqueroutes ceux qui les soutenoient par leurs avances et par leur crédit. Le parlement ne se rendant point à cette raison, le chancelier se réduisit à demander que les intendants ne fussent point révoqués par arrêt du parlement, mais par une déclaration du roi, afin que les peuples eussent au moins l' obligation de leur soulagement à sa majesté. L' on consentit avec peine à cette proposition ; elle passa toutefois au plus de voix. Mais lorsque la déclaration fut portée au parlement, elle fut trouvée défectueuse, en ce qu' en révoquant les intendants, elle n' ajoutoit pas que l' on recherchât leur gestion.

M Le Duc D' Orléans, qui l' étoit venu porter au parlement, n' ayant pu la faire passer, la cour s' avisa d' un expédient, qui fut d' en envoyer une autre, qui portoit l' établissement d' une chambre de justice, pour faire le procès aux délinquants. La compagnie s' aperçut bien facilement que la proposition de cette chambre de justice, dont les officiers et l' exécution seroit toujours à la disposition des ministres, ne tendoit qu' à tirer les voleurs de la main du parlement ; elle passa toutefois encore au plus de voix, en présence de Monsieur D' Orléans, qui en fit vérifier une autre le même jour, par

laquelle le peuple étoit déchargé du huitième des tailles, quoique l' on eût promis au parlement de le décharger du quart.

Monsieur D' Orléans y vint encore, quelques jours après, porter une troisième déclaration, par laquelle le roi vouloit qu' il ne se fît plus aucune levée d' argent qu' en vertu de déclarations vérifiées en parlement. Rien ne paroissoit plus spécieux ; mais comme la compagnie savoit que l' on ne pensoit qu' à l' amuser et qu' à autoriser pour le passé toutes celles qui n' y avoient pas été vérifiées, elle ajouta la clause de défense que l' on ne lèveroit rien en vertu de celles qui se trouveroient de cette nature. Le ministre, désespéré du peu de succès de cet artifice, de l' inutilité des efforts qu' il avoit faits pour semer de la jalousie entre les quatre compagnies, et d' une proposition sur laquelle on étoit prêt de délibérer, qui alloit à la radiation de tous les prêts faits au roi sous des usures immenses, le ministre, dis-je, outré de rage et de douleur, et poussé par tous les courtisans, qui avoient mis presque tout leur bien dans ces

p325

prêts, se résolut à un expédient qu' il crut décisif, et qui lui réussit aussi peu que les autres. Il fit monter le roi au parlement, à cheval et en grande pompe, et il y porta une déclaration remplie des plus belles paroles du monde, de quelques articles utiles au public et de beaucoup d' autres très-obscurs et très-ambigus.

La défiance que le peuple avoit de toutes les démarches de la cour fit que cette entrée ne fut pas accompagnée de l' applaudissement ni même des cris accoutumés. Les suites n' en furent pas plus heureuses. La

p326

compagnie commença, dès le lendemain, à examiner la déclaration et à la contrôler presque en tous ses points, mais particulièrement en celui qui défendoit aux compagnies de continuer les assemblées de la chambre de Saint-Louis. Elle n' eut pas plus de succès dans la chambre des comptes et dans la cour des aides, dont les premiers présidents firent des harangues très-fortes à monsieur et à M Le Prince De Conti.

Le premier vint quelques jours de suite au parlement, pour l' exhorter à ne point toucher à la déclaration. Il menaçà, il pria ; enfin, après des efforts incroyables, il obtint que l' on surseoirait à délibérer jusques au 17 du mois, après quoi l' on continueroit incessamment à le faire, tant sur la déclaration que sur les propositions de la chambre de Saint-Louis.

L' on n' y manqua pas. L' on examina article par article, et l' arrêt donné par le parlement sur le troisième, désespéra la cour. Il portoit, en modifiant la déclaration, que toutes les levées d' argent ordonnées par déclarations non vérifiées n' auroient point de lieu. M Le

p327

Duc D' Orléans ayant encore été au parlement pour l' obliger à adoucir cette clause, et n' y ayant rien gagné, la cour se résolut à en venir aux extrémités, et à se servir de l' éclat que la bataille de Lens fit justement dans ce temps-là, pour éblouir les peuples et pour les obliger de consentir à l' oppression du parlement.

Voilà un crayon très-léger d' un portrait bien sombre et bien désagréable, qui vous a représenté, comme dans un nuage et comme en raccourci, les figures si différentes et les postures si bizarres des principaux corps de l' état. Ce que vous allez voir est d' une peinture plus égayée, et les factions et les intrigues y donneront du coloris.

# Livros Grátis

( <http://www.livrosgratis.com.br> )

Milhares de Livros para Download:

[Baixar livros de Administração](#)

[Baixar livros de Agronomia](#)

[Baixar livros de Arquitetura](#)

[Baixar livros de Artes](#)

[Baixar livros de Astronomia](#)

[Baixar livros de Biologia Geral](#)

[Baixar livros de Ciência da Computação](#)

[Baixar livros de Ciência da Informação](#)

[Baixar livros de Ciência Política](#)

[Baixar livros de Ciências da Saúde](#)

[Baixar livros de Comunicação](#)

[Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE](#)

[Baixar livros de Defesa civil](#)

[Baixar livros de Direito](#)

[Baixar livros de Direitos humanos](#)

[Baixar livros de Economia](#)

[Baixar livros de Economia Doméstica](#)

[Baixar livros de Educação](#)

[Baixar livros de Educação - Trânsito](#)

[Baixar livros de Educação Física](#)

[Baixar livros de Engenharia Aeroespacial](#)

[Baixar livros de Farmácia](#)

[Baixar livros de Filosofia](#)

[Baixar livros de Física](#)

[Baixar livros de Geociências](#)

[Baixar livros de Geografia](#)

[Baixar livros de História](#)

[Baixar livros de Línguas](#)

[Baixar livros de Literatura](#)  
[Baixar livros de Literatura de Cordel](#)  
[Baixar livros de Literatura Infantil](#)  
[Baixar livros de Matemática](#)  
[Baixar livros de Medicina](#)  
[Baixar livros de Medicina Veterinária](#)  
[Baixar livros de Meio Ambiente](#)  
[Baixar livros de Meteorologia](#)  
[Baixar Monografias e TCC](#)  
[Baixar livros Multidisciplinar](#)  
[Baixar livros de Música](#)  
[Baixar livros de Psicologia](#)  
[Baixar livros de Química](#)  
[Baixar livros de Saúde Coletiva](#)  
[Baixar livros de Serviço Social](#)  
[Baixar livros de Sociologia](#)  
[Baixar livros de Teologia](#)  
[Baixar livros de Trabalho](#)  
[Baixar livros de Turismo](#)